Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Mars 2010, numéro vingt-neuf

Perspectives

CSN

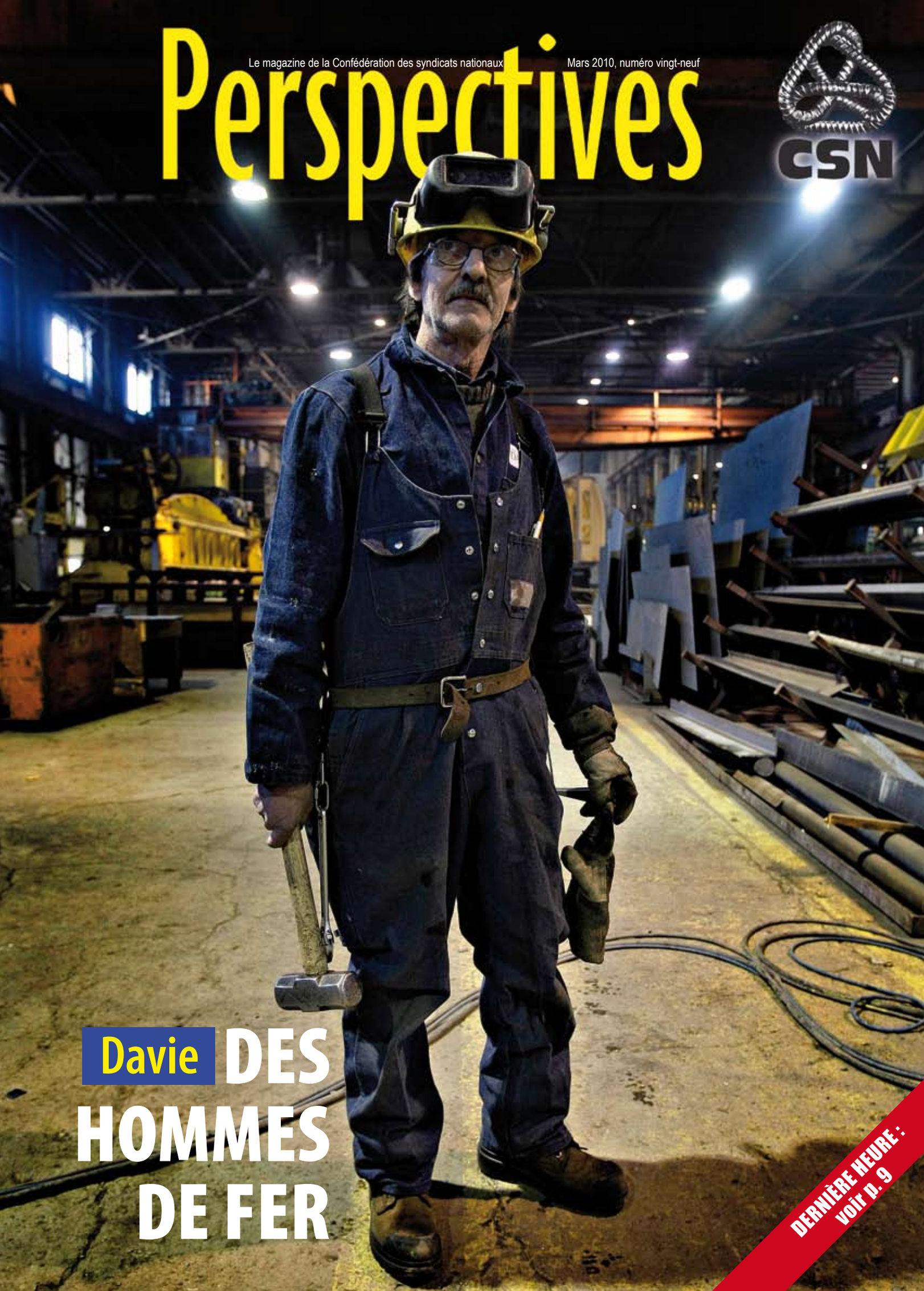

Davie DES HOMMES DE FER

DERNIÈRE HEURE : Voir p. 9

Mot de la présidente

Pour un vrai débat public

Dans son deuxième fascicule, le comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, mis en place par le gouvernement du Québec et composé des économistes Pierre Fortin, Luc Godbout, Claude Montmarquette et Robert Gagné, s'attaque directement à l'intégrité des services publics. Ces orientations doivent être vigoureusement dénoncées.

UN PARTI PRIS POUR LE PRIVÉ

Le comité nous ramène aux prémisses du jugement Chaoulli[1] et reprend l'essentiel du rapport Castonguay sur le financement des soins de santé, qui recommande un recours accru au privé et à la concurrence. Pourtant, ce rapport a été vertement critiqué par plusieurs groupes pour son ouverture aux assurances privées et au principe de l'utilisateur-payeur. En santé, comme en éducation d'ailleurs, le recours à davantage de privé et de concurrence n'est pas une solution efficace. Loin d'être une garantie de meilleurs services à de meilleurs coûts, c'est la porte ouverte à davantage d'iniquités.

Comment le comité peut-il applaudir à la concurrence dans notre système scolaire, alors qu'un nombre imposant d'études et de rapports soulignent que la présence des écoles privées, largement subventionnées par les fonds publics, a créé un système à deux vitesses qui, en plus d'accentuer les inégalités sociales et le décrochage scolaire, fragilise le secteur public ?

En santé, même l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) confirme que la concurrence et le développement de cliniques et d'assurances privées parallèles favorisent la discrimination de certaines clientèles et provoquent une hausse des dépenses totales de santé, sans alléger la charge publique.

Bien qu'ils affirment ne pas vouloir mettre en cause le panier de services (à ce stade-ci…), les experts du ministre des Finances réclament que le futur Institut national d'excellence en santé et services sociaux soit mandaté pour évaluer ce même panier de services. Pourquoi une telle révision, si ce n'est pour exclure des services de la couverture publique qui seront pris en charge par des assureurs privés ? Les plus grands perdants seront les particuliers, qui assumeront désormais des coûts d'assurances pour des services qui leur étaient offerts sur une base publique et gratuite.

CHACUN POUR SOI

La CSN rejette l'approche de l'utilisateur-payeur du comité qui préconise — comme l'a fait le rapport Montmarquette — le recours aux taxes à la consommation et aux tarifications. Il faut, au contraire, maintenir un système fiscal qui tient compte de la capacité de payer de chacun, qui assure l'équité et la capacité à redistribuer la richesse. C'est pourquoi l'impôt progressif sur le revenu ne doit pas être écarté.

Avec la tombée du fascicule 3, c'est la catastrophe. Le comité suggère de limiter la croissance des dépenses de programmes à 2,5 %, alors qu'elle était à 4,6 % ces 7 dernières années et que le gouvernement a annoncé vouloir la réduire à 3,2 %. Ces coupes de 5,6 milliards de dollars mettent en péril toutes les missions de l'État.

Les propositions pour augmenter les revenus s'attaquent directement aux plus démunis et à la classe moyenne. Hausse de 1,5 cent le kilowatt-heure d'électricité pour se rapprocher du prix payé dans le reste du Canada, mise en place d'un ticket modérateur en santé de 25 $ par visite, contribution pour la perte d'autonomie et le maintien à domicile, hausse des droits de scolarité pour rejoindre la moyenne canadienne de 1668 $ à 5350 $, hausse des frais de garde de 7 $ à 10 $: la panoplie de mesures constitue un véritable saccage de la spécificité du Québec pour le façonner à l'image du modèle canadien, et ce, en dépit de nos choix de société.

Le gouvernement du Québec ne doit pas suivre les recommandations de son comité d'experts. Il doit viser le retour à l'équilibre budgétaire sur une plus longue période afin de laisser à la reprise économique le temps de faire son œuvre et de préserver les services publics et les programmes sociaux chers aux Québécoises et aux Québécois.

Claudette Carbonneau

1. Le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Chaoulli a fait en sorte de permettre au gouvernement du Québec d'accentuer la présence du privé dans le système de santé.

4

Un débat électrique

7

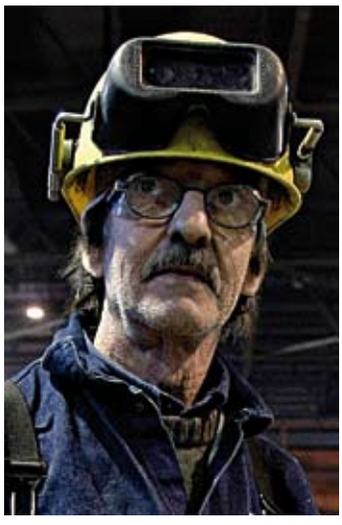

Davie
Des hommes de fer

10

Eh oui, les finances et l'État

14

Des coops en ondes

18

De Copenhague à Sept-Îles

28

Vadeboncœur
Un texte inédit sur la CSN

31

L'invitée
Josée Boileau
Les récits oubliés

Hausse des tarifs d'électricité

Un débat de société s'impose

par Jessica Nadeau

Malgré les milliards de profits annuels, Hydro-Québec ne cesse d'augmenter ses tarifs. Et c'est loin d'être terminé, estiment les experts. Si plusieurs grognent à l'idée de débourser toujours plus pour alimenter les coffres de l'État, d'autres y voient une façon de faire avancer le Québec sur une voie de plus en plus verte. Au-delà de l'aspect économique, la question des hausses tarifaires chez Hydro-Québec doit se transposer en débat de société.

Au cours des six dernières années, Hydro-Québec a augmenté ses tarifs d'électricité de 17 %, de quoi faire jurer bien des ménages québécois. Pourtant, en y regardant de plus près, ces augmentations font suite à un gel des tarifs qui a été maintenu pendant plusieurs années. Il ne s'agirait donc que d'un rattrapage, estime Dany Lemieux, directeur du développement des affaires chez ÉcoRessources et conférencier au conseil confédéral de la CSN en décembre dernier.

« C'est vrai que récemment, les hausses ont été très marquées, mais si on prend ce 17 % d'augmentation sur les 13 dernières années, la moyenne est assez près du taux d'inflation. »

Dany Lemieux estime par ailleurs qu'il s'agit d'un « bon *deal* » dans la mesure où le prix des autres formes d'énergie — gaz naturel, pétrole, diesel, essence, huile ou mazout — a plus que doublé depuis le début des années 2000.

Il constate également que le coût de l'électricité est environ quatre fois plus élevé à New York et une fois et demi à Toronto.

Le calcul des hausses

Cela est fort beau, mais pourquoi les prix de l'électricité augmentent-ils sans cesse alors qu'Hydro-Québec fait des milliards chaque année ?

La première partie de la réponse se trouve dans la structure même d'Hydro-Québec. Pour simplifier, disons qu'il y a Hydro-Québec Production qui produit l'électricité dans les centrales, Hydro-Québec TransÉnergie qui gère les lignes de transport à haute tension et Hydro-

Photo : Jacques Boissinot–Presse canadienne

Québec Distribution qui s'assure que tout le monde au Québec a de l'électricité.

« Les vaches à lait du gouvernement, ce sont les centrales de production d'électricité, donc Hydro-Québec Production, explique Dany

Photo : Louise Leblanc

Dany Lemieux

Lemieux. Et cette filière d'Hydro-Québec, contrairement aux deux autres, n'est pas soumise à la Régie de l'énergie.

Les milliards de profits liés aux centrales ne sont donc pas pris en compte lorsque vient le temps d'établir les tarifs d'électricité au Québec. »

Il faut comprendre que c'est la Régie de l'énergie qui fixe les tarifs en se basant sur une équation mathématique toute simple : le montant que dépense Hydro-Québec Distribution pour acheminer l'électricité dans les résidences québécoises (*x* milliards de dollars/année) moins (-) les revenus qu'elle tire de ses ventes d'électricité (*y* milliards de dollars/année) plus (+) un taux de rendement raisonnable (autour de 8 %).

« Si le résultat de l'équation est négatif, cela donne une hausse de tarif, c'est aussi simple que cela », constate M. Lemieux.

Des choix de société

C'est ici que surgit le débat : le niveau de rentabilité de la société d'État est-il socialement acceptable ? Certains groupes de consommateurs croient que non et réclament que les profits liés aux centrales de production soient fixés par la Régie de l'énergie afin de faire baisser les tarifs.

« C'est une question de choix de société, explique le directeur d'ÉcoRessources. On peut abaisser les tarifs, ce qui entraînerait une diminution considérable dans les coffres de l'État — on parle de 2 ou 2,2 milliards de dollars par année — et des déficits budgétaires structuraux encore plus élevés qu'ils ne le sont actuellement. On peut aussi choisir collectivement de hausser les tarifs d'électricité pour avoir de l'argent qui servirait, par exemple, aux négociations de conventions collectives ou pour s'affranchir du pétrole. Ce sont des débats qui devront se faire dans les prochains mois ou les prochaines années. »

Il estime par ailleurs qu'une hausse du coût de l'électricité au Québec enverrait un message plus clair sur sa valeur aux consommateurs et favoriserait donc l'efficacité énergétique.

Il n'est pas le seul à penser qu'une hausse pourrait avoir des impacts positifs sur le développement énergétique du Québec. Pour Patrick Déry, physicien spécialiste en énergétique et président du Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB), la question n'est pas de savoir s'il y aura des hausses — elles sont inévitables selon lui —, mais de savoir ce qu'on fera des surplus qui s'en dégageront.

→

La petite histoire d'Hydro-Québec

C'est en 1944 que le Québec choisit, pour la toute première fois, de prendre le contrôle de son électricité en achetant la Montreal Light Eat and Power.

Vingt ans plus tard, en 1962, René Lévesque lance son fameux *Maîtres chez nous*, qui mène à la nationalisation de l'électricité. Jacques Parizeau négocie le prêt à Wall Street, car les banques montréalaises refusent de prêter l'argent au gouvernement du Québec.

Le Québec choisit la filière de l'hydroélectricité et se lance dans le développement de la baie James.

En 1996, les Américains ouvrent les réseaux à la concurrence et le Québec s'attaque à ce nouveau marché. Le gouvernement déréglemente la production d'électricité. L'année suivante, il crée la Régie de l'énergie qui fixe les tarifs et s'assure que ceux-ci sont justes pour tous.

Pour que les Québécoises et les Québécois ne souffrent pas de l'ouverture des marchés, le gouvernement instaure le « bloc d'électricité patrimonial », une protection tarifaire qui permet aux Québécois de payer l'électricité au coût de revient jusqu'à la fin des temps.

S'affranchir du pétrole

Comment le Québec pourrait-il devenir indépendant du pétrole d'ici 2030 ? Le Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB) a élaboré un scénario qu'il estime techniquement réalisable.

Ce scénario prévoit une économie effective d'énergie de 12 %, la poursuite du rythme actuel dans le développement des nouvelles centrales hydroélectriques ainsi que le transfert d'une partie de l'industrie forestière en biomasse à vocation énergétique.

On mise également sur l'éolien, qui pourrait atteindre les 10 000 mégawatts d'ici 2030. S'ajoutent à cela la géothermie, le solaire thermique et les autres sources telles que le photovoltaïque, le biogaz, le biodiesel, etc.

Le principal point reste néanmoins l'électrification des transports, puisque le pétrole constitue 99 % de l'énergie utilisée dans ce secteur. Selon le GREB, la meilleure façon de le faire, c'est de commencer par le transport en commun, beaucoup plus facile et moins coûteux à électrifier. On estime qu'il faut de 15 à 20 ans pour effectuer la transition pour le transport individuel, alors que l'électrification du transport collectif est beaucoup plus rapide. C'est donc sur le transport en commun qu'il faudra mettre la priorité.

Enfin, il faudra également revoir l'occupation du territoire en fonction d'une utilisation efficace de l'énergie.

Photo : Francis Vachon–Presse canadienne

Écolobus

Depuis mai 2008, il est possible de visiter les principaux sites touristiques des rues étroites du Vieux-Québec en empruntant l'Écolobus. En effet, huit microbus électriques desservent ce territoire. Ce véhicule roule à 33 km/h et peut contenir jusqu'à 20 passagers. Il jouit d'une économie de 12 heures ou de 100 km. Par la suite, il doit être rechargé pendant huit heures consécutives pour un coût total de 3,25 $, ce qui revient à 0,03 $ du kilomètre.

Affranchir le Québec du pétrole

Patrick Déry veut faire de l'énergie un véritable projet de société. Et il voit dans une éventuelle hausse de tarif l'occasion rêvée de réaliser le projet que son équipe a imaginé : affranchir le Québec du pétrole d'ici 2030.

Photo : Louise Leblanc

Patrick Déry

« Ça peut paraître un peu fou, concède le conférencier, mais on se rend bien compte qu'on n'aura pas nécessairement le choix. D'abord, le pétrole est épuisable, on devra donc le remplacer un jour ou l'autre et mieux vaut tôt que tard. Le pétrole, c'est aussi la principale source (60 %) de gaz à effet de serre (GES) au Québec. Et ça grève de façon considérable le portefeuille des Québécois [...] Pour un scénario comme celui-ci, une hausse de tarif contrôlée, planifiée et équitable pourrait devenir un levier pour le développement du Québec. »

Selon lui, les surplus générés par ces hausses devraient être versés dans un fonds dédié exclusivement à l'efficacité énergétique, à l'économie d'énergie et aux nouvelles filières d'énergie renouvelable.

Par ailleurs, il considère qu'une hausse des tarifs permettrait un meilleur développement des nouvelles sources d'énergie verte au Québec.

« Actuellement, les prix que nous avons sont relativement bas et sous le coût marginal […] alors que ceux pour les nouvelles filières comme l'éolien sont beaucoup plus élevés. Cela signifie qu'il n'y a aucun incitatif, ou à peu près pas, pour développer les nouvelles sources d'énergie et explique pourquoi elles ne le sont pas davantage au Québec. »

Mais quelle que soit l'ampleur des surplus générés par une hausse de la tarification de l'électricité, rien ne pourra se faire selon lui sans une véritable planification énergétique. Et celle-ci devra tenir compte à la fois de la production et de la consommation et être dotée de cibles réelles et concrètes basées sur le développement durable.

Hausse équitable

Les deux conférenciers s'entendent sur la nécessité de transposer la question de l'énergie en débat social ainsi que sur l'obligation de s'assurer que les hausses à prévoir soient équitables, c'est-à-dire que cette mesure n'ait pas un impact régressif sur les personnes à faible revenu qui seraient les plus vulnérables à une augmentation.

Ils rappellent que des moyens très simples existent pour assurer une hausse équitable, soit en subventionnant ceux qui en ont le plus besoin ou encore en ajoutant un palier à la tarification d'Hydro-Québec. Quel que soit le moyen adopté, l'important disent-ils est de s'assurer que les moins bien nantis puissent toujours avoir accès à de l'électricité à bon marché.

Les Québécoises et les Québécois devront faire des choix quant à leur avenir énergétique. Mais pour Dany Lemieux, le meilleur choix reste celui de l'efficacité énergétique. « La meilleure énergie que nous avons au Québec, c'est celle que nous ne consommons pas. »

Pour un débat public

Pour sa part, la CSN exige qu'un débat public large se tienne préalablement à toute augmentation des tarifs d'électricité. Le but est d'évaluer l'ensemble des dimensions pertinentes liées à :

- l'impact d'une telle hausse selon les catégories d'utilisateurs, sur la consommation et les économies d'énergie, sur les exportations, etc. ;
- la nécessité d'assurer un financement de la recherche et du développement à la hauteur des défis que nous devons relever en matière d'énergies de rechange ;
- notre autonomie énergétique ;
- le rôle et la mission de la société d'État (imputabilité, projets de développement, etc.) ;
- la nationalisation du développement et de l'exploitation des nouvelles énergies.

DERNIÈRE HEURE : voir p. 9

Chantier naval Davie à Lévis

DES HOMMES DE FER

Au chantier naval Davie, à Lévis, le plus important au Canada, plus de 2000 hommes — mais des femmes aussi — travaillent le fer presque de la même manière qu'il y a 60 ans. Ils le découpent, le plient, le soudent, puis assemblent les morceaux bloc par bloc. « Construire un bateau, c'est un peu comme utiliser des legos », dit Gilles Couillard, vice-président du syndicat.

Photos : Pascal Ratthé

par Louis-Serge Houle

Le travail a-t-il repris son cours normal au chantier naval Davie ? C'est l'espoir des quelque 2000 travailleuses et travailleurs qui y œuvrent, dont près de la moitié ont été embauchés au cours de la dernière année.

décembre 2008, les 1100 ouvriers avaient très mal digéré la fermeture du chantier, en manque de liquidité. Moins de trois mois plus tard, le travail reprenait. Lentement. Quelques dizaines de travailleurs étaient alors rappelés. Puis, l'explosion.

Les feuilles d'acier de 16 mm cheminent par la dizaine d'ateliers du chantier, subissant de multiples transformations entre les mains des travailleurs des 17 métiers et occupations. Avant d'être pliées pour prendre la forme appropriée, les feuilles passent entre les mains d'un opérateur qui, pour les découper, utilise la technologie au plasma.

À voir et à entendre ces centaines d'ouvriers s'activer dans la dizaine d'ateliers du vaste chantier naval qui s'étend en face de la vieille capitale, on conçoit mal le silence qui y régnait à pareille date l'an dernier. Deux semaines avant les fêtes, le 12

En moins d'un an, un millier de nouveaux ont été embauchés, dont un bon nombre de jeunes ne comptant aucune année d'expérience en usine. Et pas beaucoup plus sur un chantier de l'envergure de celui de la Davie. Plusieurs y sont même entrés dès leur sortie du cours professionnel. « On se croirait à la polyvalente tellement il y a des jeunes, de s'esclaffer Gérard Bérubé, monteur d'acier depuis 1970. Eux, ils trouvent que ça ressemble plutôt à un hospice ! » Une promenade à travers le chantier est frappante : un nombre considérable de travailleurs dans la vingtaine côtoient les plus vieux, dont plusieurs y travaillent depuis plus de 35 ans.

Le carnet de commandes est bien garni, une situation qui contraste avec le début des années 2000, alors que le chantier est demeuré fermé durant plus de cinq ans (lire *Perspectives CSN*, janvier 2007). Trois navires *offshore* utilisant une technologie très sophistiquée sont en construction et deux autres de type hôtel, pour servir de résidence aux travailleurs de plateforme de forage, suivront. Il faut remonter à 1991 pour retrouver un nombre aussi élevé de travailleurs, car dès 1993, il n'a cessé de chuter jusqu'en 2001 où il est tombé à zéro.

Si le chantier en compte aujourd'hui plus de 2000, environ 400 d'entre eux proviennent d'entreprises qui ont obtenu des contrats en sous-traitance. « On ne peut rien faire, explique Gilles Couillard, vice-président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN), l'employeur a toujours prétendu que la main-d'œuvre n'est pas disponible. »

Les travailleurs utilisent les mêmes outils qu'il y a soixante ans pour réunir les feuilles d'acier avant que les soudeurs ne terminent le travail : les coins, les crapauds, les barres de rappel.

La méthode japonaise : les feuilles d'acier forment des modules qui sont assemblés à l'envers pour faciliter le travail. Tels des blocs Lego, ils sont ensuite imbriqués les uns dans les autres.

De pères en fils

« Avec du fer, ça prend du fer, explique Gilles Couillard, avec qui nous traversons les ateliers. Même si la technologie a évolué, entre autres avec les machines pour découper au plasma et les procédés de soudage robotisés, il reste que pour construire des bateaux, la méthode est pareille à celle qu'utilisaient nos pères. Les outils de base sont demeurés les mêmes : des coins, des crapauds, des barres de rappel, etc. On n'apprend pas à bâtir des bateaux dans les écoles. Notre expertise, nous l'avons acquise au contact des plus vieux. Nos pères nous ont appris notre travail et à l'aimer. Jamais, je ne suis venu sur le chantier à reculons et j'ai toujours ressenti une grande fierté chaque fois que nous avons lancé un bateau, en particulier le Caribou, un navire de 180 mètres, en 1983.

« Il y a un bel esprit de camaraderie sur le chantier. Il tient pour beaucoup au sentiment d'appartenance à ce que nous faisons, poursuit-il. Notre travail est unique. Nous sommes des artisans de l'acier. Grâce à notre expérience, nous avons contribué à améliorer les méthodes de travail et la productivité. L'entreprise en a toujours tiré un grand profit. Aujourd'hui, nous transmettons notre savoir aux plus jeunes. Les

Jacques Lebel

contremaîtres nous respectent. »

Jacques Lebel manœuvre sa machine d'une main de maître. Son travail consiste à donner la forme requise à des feuilles de métal de 16 mm d'épais en exécutant les commandes appropriées pour qu'elles épousent le gabarit adéquat. « Ça prend beaucoup d'habileté, explique Gilles Couillard. Dans ce travail, c'est l'œil et l'expérience de l'opérateur qui prévalent. Ce n'est pas l'électronique. »

Apprendre sur le tas

Michel Ouellet est monteur d'acier depuis 35 ans ici : « Comme les autres, j'ai appris mon métier avec les plus vieux, dit-il. Lorsqu'on travaillait avec un bon, on le regardait et on apprenait. Plusieurs travailleurs embauchés récemment sortent tout juste de l'école, d'autres ont travaillé sur les chantiers de construction comme monteurs. Ce n'est pas évident pour eux. »

Du point de vue de ces ouvriers qui s'approchent de la retraite, les jeunes ne l'ont pas plus facile qu'eux, à l'époque où ils sont entrés à l'emploi de la Davie. « La période d'essai est

Santé et sécurité

Les yeux, le problème nº 1

La publication de rapports, au milieu des années 70, mettant à jour les problèmes de santé et de sécurité éprouvés par les travailleurs de la Davie — muscles déchirés, jambes cassées, poumons atteints de sidérose ou de silicose, cœurs affaiblis, nerfs atteints et de nombreux problèmes de surdité — a amené le syndicat et la compagnie à mettre sur pied un comité paritaire en santé et en sécurité du travail. Aujourd'hui, si des efforts ont été faits au regard de la ventilation et de l'aération des ateliers, la fumée de soudure demeure un problème. Mais c'est aux yeux qu'on recense le plus grand nombre d'accidents. L'an dernier, plus du quart des 952 qui se sont produits était dû à la poussière et aux particules dans les yeux, dont plusieurs ont nécessité une visite à l'hôpital. Le syndicat entend agir pour les diminuer.

Michel Ouellet

toujours stressante, poursuit Michel Ouellet. Les jeunes possèdent une bonne technique de travail et ils la perfectionnent en étant jumelés avec des plus vieux dans des équipes mixtes. Ça assure la transmission des expériences de travail. »

Jean-Philippe Potvin, un jeune soudeur comptant moins de 18 mois de service, apprécie les conditions de travail sur le chantier. « Ici, nous sommes autonomes et les conditions de travail sont bonnes. On n'a pas à se battre pour les obtenir. » Ce que confirme Jean-Michel Lavoie, un soudeur qui a travaillé deux ans au chantier naval de l'Isle-aux-Coudres. « C'est bien organisé ici et on met beaucoup d'emphase sur la sécurité. »

Dans la cale sèche, où les ouvriers en sont aux dernières étapes de la construction, le bateau repose sur des étais. Lorsqu'il sera terminé, l'eau inondera la cale et il sera fin prêt à prendre le large. Gilles Couillard : « Le travail des soudeurs est impeccable ! »

De nouvelles préoccupations

L'arrivée de jeunes au chantier naval amène le syndicat à élargir son champ d'action. Autrefois, la conciliation famille–travail ne faisait pas partie du vocabulaire ou des revendications des travailleurs. « Il faut être à l'écoute des préoccupations des jeunes, note Gilles Couillard. Et notre intention d'établir un centre de la petite enfance répond à l'une d'elles. »

C'est Geneviève Lévesque, une magasinière, qui, la première, a demandé au syndicat de faire les démarches nécessaires en ce sens. « Les parents vivent un véritable casse-tête, dit-elle. Comment arriver au travail avant sept heures, alors que les CPE ne sont pas encore ouverts ? En considérant que dans le quartier où j'habite, Limoilou, il manque plus de 400 places en garderie, l'idée d'en établir un près du chantier s'impose. »

Le syndicat n'a pas tardé à mener une enquête auprès de ses membres pour estimer les besoins et des rencontres ont déjà eu lieu avec l'employeur. « Ce projet progresse. Nous avons aussi considéré un emplacement potentiel », poursuit Gilles Couillard.

La présence de plus en plus grande des femmes sur le chantier a aussi obligé la compagnie à quelques changements. Gilles Couillard estime qu'elles représentent environ 1 % des membres du syndicat. « Les toilettes pour femmes, ça n'existait pas au chantier, explique-t-il. La compagnie a dû aussi s'ajuster pour leur fournir un équipement adéquat, comme les gants et les salopettes à leur taille. »

Geneviève Lévesque

Shirley Genest, monteuse d'acier, est l'une d'elles. Avant d'être embauchée au chantier, il y a huit mois, elle comptait une vaste expérience en usine. « À l'âge de 18 ans, on voulait faire de moi une comptable, raconte-t-elle. Moi, c'est soudeuse que je voulais devenir. Aujourd'hui, les hommes acceptent la présence des femmes dans ces emplois non traditionnels pour nous. La situation a beaucoup évolué au cours des dix dernières années. »

DERNIÈRE HEURE

Ce n'est qu'au moment de mettre sous presse que nous avons appris la décision de Chantiers Davie de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers et de mettre à pied temporairement la majorité des travailleurs de l'entreprise. Lors de notre visite, rien ne laissait présager ce triste scénario.

Entrevue avec Jean-François Lisée

Barre à gauche et virage au vert

Le Québec doit revenir à l'équilibre budgétaire, estime Jean-François Lisée. Mais il doit éviter de le faire trop vite, surtout qu'une rechute de l'économie est toujours possible en 2010.

par David Patry-Cloutier

Photo : Michel Giroux

L'auteur du livre *Pour une gauche efficace* et codirecteur d'*Imaginer l'après-crise* est décrit en ces termes par Gérald Larose : « Une puissante machine à idées ! Qui décoiffe et rafraîchit. La droite en mange toute une. La gauche aussi. »

Jean-François Lisée fait partie de ceux qui considèrent la crise financière et économique comme une opportunité. Et pas dans le même sens que Stephen Harper, qui y voyait, lors de la dernière campagne électorale, l'occasion d'acheter des actions à bon marché…

« La sortie de crise est le plus précieux des moments historiques, écrit Lisée dans *Imaginer*. La force d'inertie est momentanément affaiblie, la capacité de changement momentanément décuplée. Les décisions prises pendant cette période auront des conséquences durables pour l'époque qui s'ouvre. »

Pour lui, le moment est venu pour les États de donner un coup de barre pour mieux cerner le capitalisme et le mettre au service de l'humanité plutôt qu'à celui des financiers de Wall Street. Surtout, de prendre le virage vert qui s'impose, sans quoi on se dirige droit vers la catastrophe écologique. D'autant plus que la course à la croissance effrénée ne peut plus se poursuivre alors que des millions de nouveaux consommateurs font leur apparition dans les pays émergents.

En route vers l'économie sociale et solidaire

« Le capitalisme a été une extraordinaire machine à stimuler l'innovation et à créer de la richesse, même si ce n'est pas une bonne machine pour la distribuer, dit-il. Cette machine-là, dans sa logique interne, conduit à une augmentation incessante de production et de consommation. Maintenant qu'on arrive à la limite de ce que la planète peut donner, ce n'est plus le bon système pour la situation actuelle. Mais c'est très difficile d'en sortir, surtout qu'on voudrait le faire au moment où la Chine, l'Inde, le Vietnam, le Brésil, la Russie viennent d'y entrer », estime Lisée.

La solution ? « Il existe un mode alternatif qui permettrait de cesser au moins la course à la production et à la consommation. Ce mode-là, c'est l'économie sociale et solidaire, répond-il. Dans son code génétique, la coopérative n'a pas besoin de croître pour survivre. »

Le Québec compte son lot d'entreprises sociales et solidaires. Le Mouvement Desjardins est le plus grand employeur québécois et les fonds syndicaux comme Fondaction occupent une place de premier plan. « Il y a une base de savoir-faire entrepreneurial qui n'est pas capitaliste par nature, affirme Lisée. Pour en faire un joueur important, on dispose d'un levier que sont les contrats gouvernementaux. Le gouvernement donne 10 milliards en contrats par an. Ce serait une bonne chose que dans plusieurs secteurs d'activité, par exemple la construction, il y ait des entreprises sociales et solidaires qui soient assez fortes pour concurrencer les autres entreprises », indique-t-il. Quitte à ce que l'État finance même la création de tels compétiteurs.

Un État « efficace »

Lorsqu'il est question de finances publiques, Lisée n'embarque pas dans le débat, un brin démagogique, sur la grosseur de l'État québécois. « L'État n'a pas à être petit ou gros. L'État doit être efficace. La seule réponse à *Est-ce qu'il est assez gros ou assez petit ?*, c'est : *Est-ce qu'il fait bien son travail ?* Et en ce moment, l'État québécois fait assez bien son travail. »

Le problème, dit-il, c'est qu'il n'y a pas assez de revenus pour continuer à faire ce travail aussi bien, voire mieux. La droite a une réponse toute prête. Augmentation de tarifs tous azimuts, pour tout le monde : droits de scolarité,

tarifs d'électricité, TVQ. « Mais si on fait ça, on va réduire le pouvoir d'achat des ménages, l'économie québécoise va donc en souffrir », avertit Lisée.

« Il ne faut pas se dépêcher à se tirer dans le pied, dit-il. Il faut un plan de retour à l'équilibre budgétaire, mais il faut que le plan soit crédible et qu'on commence à l'appliquer seulement lorsqu'on sera sorti de la crise. »

Selon lui, la situation financière du Québec ne s'avère pas aussi catastrophique qu'on l'entend souvent dans les médias. « Si on pouvait prétendre, il y a deux ans, que l'endettement du Québec était plus grave que celui de ses voisins, on ne peut plus le dire maintenant, explique-t-il. L'Ontario et les États-Unis s'endettent beaucoup plus rapidement que nous. Arrêtons de dire aux Québécois qu'ils sont des cancres, alors qu'ils sont un peu au-dessus de la moyenne ! » lance Jean-François Lisée.

Cela ne veut pas dire qu'on ne doit rien faire. Pour revenir à l'équilibre budgétaire et ralentir la frénétique course à la consommation, Lisée propose une série de mesures. La plus ambitieuse consiste à imposer la consommation, plutôt que le revenu. La méthode est simple : on calcule tous les revenus d'une personne, on en déduit la consommation de base et son épargne. Le reste correspond à ce que vous avez dépensé dans l'année et est imposé. « Ça ne vous empêche pas de consommer, mais ça vous dit que moins vous consommez, mieux c'est pour vous. Plus vous épargnez, mieux c'est pour vous. Et on peut rendre

cette taxation très progressive. Il n'y aura aucun impact négatif pour l'économie de taxer à 100 % le troisième million que vous dépensez en consommation. »

Faire payer les riches

Lisée croit possible d'ajuster les tarifs en protégeant les gagne-petit et en faisant payer les plus riches. « Il y a toutes sortes de façons de réaménager la manière dont on fait la tarification pour qu'il y ait plus de revenus pour l'État, tout en préservant le pouvoir d'achat de la majorité des ménages, insiste-t-il. Mais monsieur Péladeau et monsieur Desmarais, eux, sont capables d'en prendre. »

Lisée est donc pour l'augmentation de la TVQ, mais pourvu que les petits ménages québécois soient dédommagés en conséquence, en majorant les crédits de taxe et en augmentant la prime au travail. Même chose pour les tarifs d'électricité. Oui à une augmentation, mais à condition d'en faire une opération blanche pour chaque citoyen. Les revenus supplémentaires pour l'État ne proviendraient donc pas directement de la hausse des tarifs, mais indirectement, par les économies d'énergie et l'accroissement des exportations.

Il prône l'introduction d'une surtaxe verte pour les véhicules énergivores et est d'accord pour l'instauration de péages sur nos routes, dans la mesure où l'on fait payer moins cher les petites voitures et plus les grosses cylindrées. « Les Québécois sont prêts à ces gestes-là, estime-t-il.

« Il y a des façons de faire », insiste-t-il encore.

Le courage des politiciens

Sur son blogue, Lisée s'est permis d'écrire au ministre des Finances, Raymond Bachand, pour lui souffler quelques pistes de solutions en vue de son prochain budget. « Je m'en suis donné la peine parce que c'est un ancien du Fonds de solidarité. Je me suis dit : lui, il veut faire des changements. C'est clair. Il veut laisser sa marque, c'est son premier budget. En plus, il est au début de son mandat. C'est le temps de faire des réformes parfois pénibles, difficiles à expliquer, car on aura le temps d'en voir les impacts. »

« Je m'attends à un budget audacieux, indique-t-il. Il peut être audacieux et dommageable s'il reprend intégralement les idées de droite : on augmente les tarifs pour tout le monde. Ou audacieux et pragmatique, s'il est imaginatif et préserve le pouvoir d'achat des ménages. »

La suite des choses ne dépend que de la qualité de nos gouvernants. « Le budget sera le vrai test de l'intégration du discours écologique du gouvernement et sa pratique. Mais je suis un optimiste. J'aime mieux être déçu qu'être cynique », conclut Jean-François Lisée.

Entrevue avec Dorval Brunelle

L'État doit penser le bien commun

En cette période de crise économique qui malmène les finances publiques, tout le monde s'entend pour dire qu'il faut changer nos manières de faire. Mais comment ? Alors que certains plaident pour que l'État soit réduit à sa plus simple expression, d'autres militent pour qu'il revienne à ses fondements : servir le bien public.

Photo : Michel Giroux

par David Patry-Cloutier

« Et si, au lieu de nous demander de payer plus, on diminuait la taille de l'État ? Changeons notre gros char pour un plus petit ! », lançait récemment l'ami Richard Martineau sur Twitter, dans une de ses phrases assassines qui ne laissent guère de place aux tons de gris.

Mais là où s'arrête la réflexion de ce franc-tireur, commence celle d'universitaires et de politiciens qui s'affairent à imaginer la sortie de crise. C'est le cas du professeur au Département de sociologie de l'UQAM, Dorval Brunelle, qui plaide pour un retour aux fondements de l'État. « L'État est une institution qui est censée se situer au-dessus de la mêlée, au-dessus des rapports de classe, au-dessus des conflits, dit-il. Il doit pouvoir penser le bien commun. »

La dérive

La crise financière et la crise économique viennent en partie d'une dérive du rôle de l'État, estime l'universitaire. « Les mouvements de consommateurs aux États-Unis ont été cassés par les gens d'affaires », explique-t-il. En même temps qu'on déréglementait, on foutait à la porte de l'État les mouvements de citoyens, notamment sous la gouverne de Ronald Reagan. Sans leurs chiens de garde, les organismes de surveillance sont tombés sous le joug des entreprises.

« Les économistes disent que les marchés financiers ont été mal réglementés et que les banques n'ont pas été contrôlées. Mais on se rend compte que les ministères aux États-Unis avaient des mandats qu'ils n'ont pas remplis, essentiellement parce que les gens d'affaires ont été capables de faire de la pression sur eux et sur les agences de surveillance », explique Dorval Brunelle.

Contrôle citoyen

À elle seule, la démocratie ne peut contenir les dérives possibles de l'État, lorsque celui-ci est soumis aux pressions de puissants lobbys. Entre deux élections, il faut que des garde-fous prennent position à l'intérieur même de l'État pour garantir la transparence et l'imputabilité des décisions qui y sont prises par les élus. Les syndicats, par leur présence notamment à la CSST ou à l'assurance-emploi, font office de garde-fous en défendant les intérêts des travailleurs.

« La seule garantie qu'une réponse citoyenne se perpétue au sein d'un gouvernement, c'est lorsque les citoyens sont disséminés un peu partout à l'intérieur de l'appareil, de la bureaucratie, de toutes les instances de consultation, affirme Dorval Brunelle. Sans ça, ils vont continuer à faire ce qu'ils veulent. »

Au Canada, la crise n'a pas pris la même ampleur que chez nos voisins du sud. Mais ce n'est pas parce que nos banques sont meilleures, avertit M. Brunelle. C'est plutôt parce que notre système comporte encore quelques verrous. Pour éviter d'autres dérapages, il propose d'élargir le pouvoir des travailleuses et des travailleurs « partout où le patronat et ses organisations sont représentés, y compris auprès des instances de négociation d'accords commerciaux nationaux et internationaux ».

Maintenir les services publics

Plutôt que de rapetisser l'État, vaut donc mieux y ramener les citoyens. « Ce n'est pas une crise de l'État au départ, rappelle le professeur. C'est une crise du capitalisme. C'est devenu une crise de l'État. Ce serait assez spécial comme raisonnement de dire : c'est le secteur privé qui a causé la crise, c'est maintenant au secteur public de s'adapter. »

Pour Dorval Brunelle, si l'État répond aux besoins du plus grand nombre plutôt qu'aux intérêts particuliers des plus puissants, il ne fait pas de doute que les services publics seront maintenus. « C'est la clé », conclut-il.

La CSN à la rencontre économique 2010

La reprise d'abord

La CSN participait les 20 et 21 janvier dernier à la rencontre économique convoquée par le premier ministre Jean Charest. Bien qu'il y ait consensus sur les objectifs à atteindre pour bâtir le Québec de 2030, la CSN, comme plusieurs acteurs, a insisté sur la fragilité de la reprise économique.

par Michelle Filteau

« Nous devons nous concentrer sur la sortie de crise. L'arrêt prématuré des investissements publics risque de compromettre la relance. L'appui à l'économie et le maintien des dépenses publiques demeurent essentiels », a indiqué la présidente de la CSN, à l'issue de la rencontre.

Constatant qu'il y a beaucoup de lignes à l'eau, la dirigeante syndicale préfère attendre avant de se prononcer sur la qualité de la pêche. Que ce soit le maintien de certains programmes comme le Pacte pour l'emploi Plus ou l'investissement dans l'innovation, la recherche et la modernisation des équipements : la liste des gestes à poser est longue.

Deux lignes de fond ont cependant émergé des travaux : le rehaussement du niveau de compétence de la main-d'œuvre québécoise et la nécessité de prendre le virage de l'économie verte. Pour ce faire, les participants ont convenu qu'il faut relever le niveau général d'éducation, y compris l'accès aux études supérieures, s'attaquer au décrochage scolaire, rapprocher le milieu de l'éducation du monde du travail et accroître le soutien aux entreprises dans leurs activités de formation. Bref, l'éducation doit devenir une véritable priorité nationale.

Des consensus ?

Accorder la priorité à l'éducation, à la formation continue, à l'immigration et à Montréal. Investir dans les technologies vertes, la construction en bois, le transport collectif et l'électrification des moyens de transport. Encourager la productivité, l'entrepreneuriat, les exportations. Voilà autant de sujets qui font consensus.

C'est sur les moyens pour y arriver que le débat reste à faire. La rencontre des trois comités de vigie, le Conseil des partenaires économiques, la Commission des partenaires du marché du travail et le Groupe des décideurs financiers, ne visait pas à statuer sur la délicate question des finances publiques. Les divergences d'opinions sont profondes. Soit on réduit les dépenses, soit on augmente les revenus.

Il faut de la voilure !

« Nous sommes du deuxième camp, indique la présidente de la CSN. Préfère-t-on gérer la décroissance ou créer de la richesse ? Avec une croissance des dépenses de programmes plafonnée à 3,2 %, plutôt que la moyenne de 4,6 % des dernières années, nous nous dirigeons vers la première option. Est-ce véritablement la solution pour sortir de la récession et construire le Québec de demain ? Il faut de la voilure ! »

Lors des consultations du ministre des Finances, la CSN a demandé le report du calendrier de retour à l'équilibre budgétaire prévu pour 2013-2014. « Le gouvernement doit obtenir des revenus suffisants pour assumer adéquatement ses grandes missions. C'est ainsi que la CSN privilégie une juste contribution des individus et des entreprises et une meilleure progressivité du régime fiscal rendues possibles par l'introduction d'un quatrième palier d'imposition, de taxes environnementales ainsi que de taxes sur les produits de luxe, sur les transactions financières spéculatives et sur les profits des institutions financières.

5, 4, 3, 2, 1... en ondes

Il était une fois deux radios, l'une, gaspésienne, l'autre, montérégienne, qui semblaient vouées à la disparition. Mais c'était sans compter sur la détermination de leurs artisans et les coups de main des véritables amis, qui refusaient ce triste sort aux vénérables stations. Les employé-es aussi voulaient vivre dans la dignité, en pratiquant leur métier. Voici leur histoire.

par Benoit Aubry

CHNC New Carlisle

Une deuxième vie

« [redacted]ci CHNC-FM New Carlisle. » N'eût été de la détermination des employé-es, du coup de main du Centre local de développement, de l'expertise et de l'appui de la CSN et de ses composantes, puis du soutien de la population, les chances d'entendre cette identification seraient actuellement nulles.

Photos : Gilles Gagné

L'animatrice Linda Gagnon travaille maintenant sur la nouvelle console de CHNC.

Pourtant, mises ensemble, ces conditions ont fait en sorte que cette radio fondée en 1933, la première en Gaspésie, renseigne et divertit encore et toujours un bassin potentiel de 80 000 auditrices et auditeurs, sans compter ceux qui peuvent la capter au Nouveau-Brunswick.

Peu de gens auraient misé sur ses chances de survie, en 2006, quand elle était en faillite technique. Mais motivés par le désir de sauver leurs emplois, les employé-es ont contacté la Fédération nationale des communications (FNC–CSN), qui a étudié le dossier, puis mandaté MCE Conseils pour procéder à une étude approfondie. Verdict : il est possible de relancer l'entreprise moyennant des mesures draconiennes.

Une pente abrupte

La douzaine d'employé-es forment aussitôt une coopérative pour bénéficier d'une structure administrative. Remonter la pente a été pénible. « En plus d'être inquiets financièrement, nous ne contrôlions aucun élément », d'expliquer le directeur général de la station, Francis Rémillard, un ex-animateur qui a été de tous les combats. « Il fallait d'abord obtenir une décision favorable du CRTC, que les commerçants continuent à nous encourager, obtenir du financement, puis faire patienter les créanciers en espérant qu'aucun "ne tire la plogue". »

La coopérative achète finalement la radio AM en février 2007, y compris la belle maison ancienne dans laquelle la station est située. Les employé-es investissent chacun 7500 $, en parts privilégiées.

Mais l'équipement de la station, installé il y a une quarantaine d'années, est archaïque. Ainsi, la publicité est encore diffusée sur des cartouches huit pistes. De plus, pour obtenir une qualité de son supérieure, le temps est vraiment venu de diffuser sur la bande FM. Cela requiert des dépenses qui se calculent en centaines de milliers de dollars. Celles-ci obligent les nouveaux propriétaires à faire « quelques pirouettes » pour ne pas faire exploser le budget.

Cet autre problème de survie réglé, la concurrence s'agite. Ainsi, la station de Chandler obtient la permission d'augmenter sa puissance, ce qui bouscule les habitudes d'écoute. CHNC–FM New Carlisle doit également composer avec deux autres concurrents.

Enfin la lumière

« Au plan financier, nous sommes partis de très loin, analyse Francis Rémillard. Mais nous sommes rentables depuis deux ans, ce qui n'avait pas été le cas depuis 1997. Oui, on a enfin pu dégager des profits. Les ristournes viendront plus tard. Il faut d'abord sécuriser CHNC et la pourvoir en liquidités afin de la développer et d'investir à nouveau dans l'équipement. »

Un directeur général dans une coopérative est-il un *boss* ? « Moi, je me vois davantage comme un collaborateur qu'un patron », répond Francis Rémillard. Hormis le directeur général, la directrice des ventes et deux conseillères, tous les autres employé-es, soit une dizaine, sont syndiqués à la FNC–CSN, bien entendu. Le double statut de patron et d'employé des syndiqué-es s'assume harmonieusement, assure-t-on.

Ce micro, tenu par le directeur général Francis Rémillard, a été le premier de CHNC. Il a notamment servi à l'ex-premier ministre René Lévesque, originaire de New Carlisle. Ce dernier avait fait ses premières armes à cette station, alors qu'il était adolescent.

Au gala de la Chambre de commerce de la MRC Bonaventure, à l'automne 2009, CHNC New-Carlisle a été élue Entreprise de l'année. « Nous étions très contents »… certifie Francis Rémillard avec un large sourire.

M105, la radio de Granby

Un lien intime avec la population

Le matin du 19 janvier 1996, les employé-es de la station de radio CHEF, à Granby, sont convoqués à une rencontre avec leurs patrons. Ils ont une nouvelle importante à leur communiquer. Comme président de son syndicat CSN, l'animateur Gilles Dion était au courant qu'une information capitale leur serait transmise vers la mi-janvier. Selon les rumeurs, on leur annoncerait presque certainement la venue du FM, puisque cette station diffusait encore en AM. « Mais on nous a annoncé la fermeture de la station, une éventualité dont il n'avait jamais été question. »

Photos : Michel Giroux

Dominique Dion, Marie-eve Morency et Jean-François Bourbeau (absent sur la photo) sont les trois nouvellistes du M105 qui recueillent et livrent l'information sept jours sur sept.

Puis, fort déçus, mais déterminés, six des employés ont décidé qu'ils prendraient les moyens nécessaires pour continuer à pratiquer leur métier, qu'ils aimaient tant. Ils avaient tous des connaissances spécifiques, étaient sans argent, « mais nous avions de la *drive* ».

Branle-bas de combat

Conscients qu'il leur faut l'aide de spécialistes pour former une coopérative et racheter la station, les six vétérans profitent notamment de la précieuse expertise de MCE Conseils. Ils doivent établir une stratégie d'affaires, récupérer la licence retournée au CRTC par les anciens patrons, trouver les centaines de milliers de dollars nécessaires et quoi encore. « La CSN, notamment, s'est montrée extrêmement généreuse envers nous. Sans elle, la station n'aurait pu démarrer, et de ça, je vais toujours me souvenir », confie Gilles Dion.

Chaque membre du groupe investit 6000 $. Le montage financier est ardu, mais les petits miracles, fruit d'innombrables efforts, se succèdent. Les citoyennes et les citoyens de Granby les appuient moralement tandis que des organismes municipaux, régionaux et provinciaux les secondent financièrement.

Le jour le plus long

Devant le CRTC, ils affrontent un groupe pouvant compter sur d'importants moyens financiers. « La journée de l'audience, le 5 décembre 1996, a été une des pires de ma vie. Quand, le 27 mars suivant on a su qu'on avait la licence, ce fut vraiment un grand jour. »

Le mois suivant, la coopérative a son permis pour exploiter le M105, la radio de Granby. Avant même l'ouverture officielle de la station, l'entreprise remporte haut la main le concours *Devenez entrepreneur*. « On est montés quatre fois sur la scène de Télé-Québec puis on est revenus avec 25 000 $. Cette somme nous a bien aidés. »

La crise du verglas

Le 15 août 1997, le M105 entre en ondes. Cinq mois plus tard, c'est la crise du verglas. Des tours de radios concurrentes s'effondrent, mais celle de Granby tient bon. Toute la population s'accroche au M105 pour avoir des nouvelles locales et régionales. Les membres de la coopérative travaillent sans interruption. Le chef de police et le maire élisent presque domicile à la station. Ce dernier s'adresse à la population trois fois par jour. Gilles Dion n'en revient pas encore : « Si on annonçait que 25 génératrices étaient arrivées à tel endroit, quelques minutes plus tard on nous informait qu'il n'en restait plus… » Le lien entre la radio et la population ne pouvait être plus étroit, plus intime.

Gilles Dion, 30 ans d'animation à la radio de Granby et 25 ans à la présidence de son syndicat, est aussi l'un des six fondateurs de la coopérative qui a permis à la radio de Granby de revivre.

La crise du verglas a servi de tremplin à la station, qui a dû embaucher du personnel supplémentaire. Quand CHEF a fermé, la station comptait 12 employé-es syndiqués. Maintenant, il y en a 20. Le M105 est en bonne santé financière. Ses artisans continuent d'investir et de… collectionner les prix. Ses forces : l'information locale recueillie et livrée en ondes par ses trois nouvellistes, ainsi que son implication dans le milieu.

La cerise sur le… micro : les récents sondages BBM le placent numéro 1 à Granby, malgré les 22 postes de radio qui y sont captés, dont tous ceux de Montréal et de Sherbrooke.

L'animatrice Mélissa Dion est présidente du syndicat.

Photos : Michel Giroux

L'un des moments forts du 4e rassemblement fut l'adoption d'un projet de déclaration sur les principes de l'environnement durable à soumettre aux instances de la CSN afin de partager avec tous et toutes cet enjeu majeur. La déclaration a été adoptée lors du conseil confédéral de décembre 2009. Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante : www.csn.qc.ca/web/csn//declaration-nov-2009-section

4e rassemblement des jeunes CSN

Pour des milieux de travail plus verts

Le 4e rassemblement organisé par le comité national des jeunes CSN sur le thème *L'implication syndicale en environnement pour un développement durable* a intéressé plus d'une centaine de participants. Pour la CSN, ce fut un incontournable pour réunir les jeunes travailleurs et travailleuses afin de débattre de leur engagement syndical en ce sens.

par Luc Bessette

« Il faut intégrer l'environnement dans la sphère économique. Un des moyens pour y arriver est la participation des syndicats à des actions en environnement dans les milieux de travail », a déclaré Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN et responsable du comité des jeunes CSN.

Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN et responsable du comité, a incité les jeunes à passer à l'action dans leurs syndicats.

Le climat à la dérive

Parmi les invité-es, il y a eu Amélie Laframboise, de l'Ordre des comptables en management accrédités et

Amélie Laframboise

détentrice d'une maîtrise en gestion de l'environnement. Elle travaille à Fondaction CSN dans le domaine des investissements en technologies environnementales. Elle y a mis sur pied de multiples projets de développement durable. Durant le rassemblement des jeunes, elle a dressé un portrait des changements climatiques à partir du rapport de 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Plus de 2500 scientifiques en font partie.

Selon ces experts, le réchauffement du système climatique est sans équivoque. On note déjà, à l'échelle du globe, une hausse des températures moyennes de l'atmosphère et des océans, une fonte massive des glaciers et une élévation du niveau moyen de la mer. Leur principale conclusion est qu'il faut absolument limiter cette augmentation à moins de 2°C et viser le plafonnement des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020.

De petits gestes pour un grand changement

Pour que l'approche syndicale de lutte aux changements climatiques porte ses fruits, il est clair que les syndicats doivent jouer un rôle. Il faut qu'ils établissent un dialogue social avec leurs membres pour les impliquer. Par exemple, en faisant des présentations ou des campagnes d'information lors des heures de repas ; en les informant par courriel

ou en mettant à leur disposition des boîtes à idées ; en créant un comité paritaire et en démontrant à l'employeur les avantages que l'entreprise pourrait tirer de certaines initiatives, sont autant de moyens pour stimuler leur participation. Les entreprises doivent être conscientes des avantages liés à l'économie d'énergie, soit l'amélioration de leur image, l'ouverture de nouveaux marchés plus compétitifs. « Comme syndiqué-es, ils connaissent le terrain, ce qui leur permet d'avoir une bonne idée des solutions à proposer à l'employeur », observe Amélie Laframboise.

Les objectifs de la CSI

La lutte syndicale aux changements climatiques est primordiale pour protéger certains emplois et la santé des travailleuses et des travailleurs, selon la Confédération syndicale internationale (CSI). Celle-ci, qui regroupe 311 organisations syndicales actives dans 155 pays, dont la CSN, a publié une déclaration le 16 décembre dernier intitulée *Les syndicats et le changement climatique. Équité, justice et solidarité dans la lutte contre le changement climatique*. Il y est énoncé de façon détaillée la position du mouvement syndical international. La CSI insiste sur l'importance de réduire de façon urgente les émissions de GES dans les pays développés, de financer l'adaptation des pays en développement, de créer des emplois verts et décents ainsi que d'instaurer des politiques favorisant une « transition juste », moyennant l'investissement dans des technologies nouvelles pour réduire l'empreinte carbone des industries existantes.

L'objectif de la CSI pour Copenhague était d'introduire les concepts de transition juste et de travail décent. Pour les syndicats, il s'agit concrètement d'agir sur l'impact des changements climatiques sur les personnes, les écosystèmes et l'emploi. Des mesures de transition nécessaires pour éviter les pertes nettes d'emplois et la dévitalisation des territoires doivent être prises. En comité sectoriel, il faut identifier les secteurs industriels où la dépendance envers l'énergie est très lourde et proposer des réformes importantes afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les emplois verts : mode passagère ?

La révolution des emplois verts dans les énergies renouvelables n'est certainement pas une mode passagère. Mais qu'est-ce qu'un emploi vert ? Il contribue à réduire la consommation d'énergie et de matières premières comme l'eau. Il protège et rétablit les écosystèmes et la biodiversité. Il doit aussi générer une réduction des déchets, de la pollution, des émissions de GES. Cela n'exclut pas le fait de pouvoir verdir les emplois existants. Pour ce faire, la CSN est intervenue devant la Commission de l'environnement et du transport, à Québec. Elle y a recommandé que le gouvernement fixe des cibles de réduction des GES se situant entre 25 et 40 % d'ici 2020, selon les secteurs d'activité, souscrivant ainsi aux propositions du GIEC.

La CSN réclame également la formation de comités multipartites afin de mobiliser le plus grand nombre de Québécoises et de Québécois pour la réussite de cet objectif de réduction. Le but à atteindre est de libérer ainsi le Québec de sa dépendance au pétrole.

D'autre part, la création d'emplois verts vise à réduire les inégalités de revenus et entre les sexes et à offrir de bonnes conditions de travail. Na-

Nathalie Guay

thalie Guay, conseillère syndicale au Service des relations du travail de la CSN (SRT–CSN), nous apprenait que les femmes sont moins susceptibles d'accéder à ce type d'emplois. Ils sont souvent créés dans les secteurs secondaires de la construction, de la fabrication, de la production d'énergie et dans le secteur primaire.

Des clauses pour l'environnement

Il est important que les syndicats sachent qu'ils peuvent négocier des clauses pour l'environnement avec leur employeur. Isabelle Ménard,

Isabelle Ménard

biologiste et responsable du dossier de l'environnement au SRT–CSN, a présenté les éléments d'une telle démarche. Dans son exposé, basé sur une étude qu'elle a rédigée, *Environnement et démarche syndicale*, elle a proposé de mieux connaître les règlementations environnementales. Au plan provincial, on retrouve des lois comme le Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains ou la Loi sur le développement durable du Québec pour ne nommer que ceux-là. Du côté fédéral, il y a la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, le protocole de Kyoto, l'Inventaire national des rejets de polluants, la Liste des substances toxiques prioritaires. En se servant de ces outils, la démarche syndicale en environnement est grandement facilitée. Les rencontres en comité paritaire sont beaucoup plus constructives et permettent de déterminer des objectifs et des cibles réalistes.

Certes préoccupés par l'avenir, mais fortement motivés et mieux outillés, les jeunes militants sont repartis gonflés à bloc.

Les documents distribués au rassemblement sont disponibles à : **www.csn.qc.ca/web/csn/rassemblement-des-jeunes-novembre-2009**

Les syndicats au-delà de Copenhague

par Isabelle Ménard

Responsable du dossier environnement à la CSN

Si le Sommet de l'ONU qui s'est tenu à Copenhague en 2009 fut un échec, les organisations syndicales ont tenté, de leur côté, de faire avancer le débat. La CSN a été invitée à Copenhague par la Confédération internationale syndicale (CSI) et l'ITUC (International Trade Union Confederation) pour discuter et proposer des actions concrètes qui pourraient être intégrées dans la négociation de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle a également été conviée à participer au colloque international, *WoW*, (World of Work).

Des syndicats des Pays-Bas, de l'Australie, des États-Unis, de l'Angleterre, du Québec et du Japon ont partagé les expertises développées localement pour réduire les gaz à effet de serre (GES) avec un souci de préserver les emplois et de les « écologiser ». De même, ces syndicats désiraient profiter de l'occasion pour orienter le discours et la pratique vers une économie plus verte en favorisant la création d'emplois dits « verts » et décents. Une économie verte est aussi une économie durable et qui produit peu de carbone ou d'hydrocarbures.

Rappelons qu'une proportion importante, environ 75 %, des émissions de gaz à effet de serre provient du monde du travail, comme l'industrie manufacturière, la production et l'approvisionnement énergétique, le transport, la construction et l'agriculture. Ce fait nous amène à réaliser que les travailleuses et les travailleurs peuvent faire une véritable différence dans la protection de l'environnement.

Les syndicats et les changements climatiques

En 2007, le Conseil général de la CSI a fondé le Groupe de travail syndical (*Union Task Force*) pour que les syndicats se préoccupent des conditions de travail (emploi, revenus, migration, avantages sociaux, etc.) touchant les changements climatiques. Les syndicats désirent donc élargir le débat et analyser les conséquences économiques, sociales et environnementales. Le transfert vers une économie à faible émission de carbone ne peut se faire sans une transition juste, car les enjeux environnementaux sont étroitement liés aux enjeux sociaux (voir encadré). La CSI appelle à la justice sociale, essentielle pour établir un consensus large et pour intégrer les besoins sociaux et l'accessibilité aux ressources vitales — eau potable, hébergement, agriculture — au sein des politiques climatiques.

Au Danemark, bien que l'on compte des avancées environnementales, beaucoup de chemin reste à faire quant à la réduction de l'utilisation de l'énergie thermique. Pendant que l'éolien commence à se faire une place, l'énergie thermique occupe encore 80 % de la part du gâteau.

Participer au changement des comportements

Au Québec, la recherche sur les relations entre les changements climatiques et l'emploi, le marché du travail et les travailleurs est encore au stade embryonnaire. Pourtant, le gouvernement du Québec s'est doté d'un plan d'action sur les changements climatiques pour 2006 à 2012 ainsi que d'une cible ambitieuse de réduction des GES de 20 % et plus du seuil de 1990 pour 2020. Devant ces enjeux, le monde du travail devra forcément s'ajuster. Et nous, individus autant que syndicats, devrons changer nos comportements. Rappelons qu'au Québec, le transport produit à lui seul 40 % des émissions de gaz à effet de serre. Que pouvons-nous faire pour modifier cette donnée ?

Une révolution industrielle

Un consensus se dessine : l'affranchissement des organisations et des pays de leur dépendance au pétrole mènera vers des technologies protectrices du climat. Leur implantation dans les modes de production fait dire à certains qu'elles provoqueront une véritable révolution industrielle. Pour y arriver toutefois, il faudra développer tant au plan national qu'international une stratégie climatique.

Les emplois verts et décents sont compris dans une multitude de secteurs : énergie renouvelable et production énergétique (biogaz, géothermie, solaire, éolienne, marémotrice, etc.), transport (autobus, train, train léger, bateau, auto électrique), efficacité et économie d'énergie au sein des bâtiments résidentiels et institutionnels, chauffage, construction et secteur forestier, industries du recyclage et agriculture. De quoi impliquer bien des travailleurs !

Si Copenhague n'a pas rempli tous les espoirs, les syndicats au moins seront du nombre de ceux qui soutiendront cette transformation.

Syndicats et changements climatiques
http://www.ituc-csi.org
Changements climatiques et emplois en Europe
http://www.etuc.org/a/3676
Greenpeace International et EREC, *Working for the climate renewable energy and the green job revolution*, **2009.**
http://www.sustainlabour.org

LA CSI RÉSUME AINSI LES SIX ÉLÉMENTS D'UNE TRANSITION JUSTE :

- Il faut créer de vraies perspectives vertes. D'importants plans d'investissement devront être établis pour développer une politique durable à long terme, en vue de maintenir et de créer des emplois décents et verts, pour en fait « écologiser » les lieux de travail, développer et déployer la technologie nécessaire.

- Des bases saines sont primordiales. La recherche et l'évaluation précoce des impacts sur la société et l'emploi sont essentielles pour mieux se préparer au changement.

- Les gouvernements se doivent de consulter et d'encourager la participation officielle et institutionnelle des syndicats, des employeurs, des communautés et de tout autre groupe affecté par cette transformation.

- Des changements institutionnels requièrent la formation des travailleurs aux technologies propres. Il faudra prévoir des congés pour l'acquisition de ces nouvelles compétences.

- Il est aussi question de protection des travailleurs. La vulnérabilité peut être source de réticence pour le soutien au changement. Les programmes de protection sociale, y compris les politiques actives du marché de l'emploi, sont essentiels pour assurer une transition juste.

- À chacun sa particularité : chaque région et chaque communauté à risque devront se munir d'un plan de diversification économique.

Tiré du document de l'ITUC : *Mouvement syndical et changement climatique. Une transition juste : un cheminement équitable pour protéger le climat* (http://climate.ituc-csi.org)

Pendant que les suites de Copenhague se font attendre, eh oui, la vie continue. Ici et là, on pose des gestes concrets pour protéger l'environnement. En voici deux exemples. L'un aux Autobus La Diligence, l'autre à Sept-Îles.

Photo : Alain Chagnon

On coupe le moteur à Sainte-Adèle !

Des chauffeurs d'autobus ont entrepris de « couper le moteur » de leurs autobus scolaires lorsqu'ils sont en attente entre deux déplacements sur le territoire de la commission scolaire des Laurentides. Les autobus sont redémarrés uniquement cinq minutes avant les départs, sauf en période de grand froid ou de grande humidité où les moteurs peuvent rester en marche. « On s'est dit que si cette idée se propageait partout, cela aurait un effet d'entraînement sur les coûts du transport scolaire », explique Jacques Forgues, le représentant du secteur scolaire à la CSN.

Leur employeur direct, Les Autobus La Diligence, une filiale de LOGISCO, a vite compris l'avantage de l'initiative de ses employé-es, lancée en 2005 par les chauffeurs qui déplaçaient les jeunes en sortie de ski. Dans un esprit de collaboration, les chauffeurs ont suggéré que tous leurs collègues de la commission scolaire adoptent ce comportement écologiquement responsable. Dès lors, la consommation de diesel a été réduite et la performance des véhicules est passée en moyenne de 7,8 km/litre par autobus en 2005 à 8,9 km/litre en 2009. Ce qui, en bout de course, représente des économies substantielles en les comptabilisant pour une flotte de 70 véhicules.

« Nous incitons aussi les chauffeuses et les chauffeurs à rouler moins vite. Si tous participaient, nous économiserions d'autres centaines de litres de diesel. Mieux, une conduite moins rapide ralentit l'usure des freins et des pneus. Tout s'enchaîne et au bout du compte, en faisant notre job en pensant aux avantages pour tous, cela nous procure une meilleure crédibilité lors de nos revendications salariales », constate M. Forgues.

Denise Proulx

Uranium

Un moratoire, le temps de mettre de l'ordre

Le comité exécutif du Conseil central de la Côte-Nord rejette le projet d'exploitation minière au lac Kachiwiss, situé à 13 kilomètres au nord de Sept-Îles et il réclame un moratoire sur l'industrie minière de la part du gouvernement. Mais il ne désapprouve pas totalement l'exploration et l'exploitation d'uranium au Québec. « Nous voulons que le gouvernement de Jean Charest fasse un travail sérieux et élabore des règles de sécurité strictes en matière d'exploration et d'exploitation minières au Québec. Il a le devoir d'assurer la protection de la santé publique », explique François Marceau, porte-parole des questions environnementales au conseil central.

Photo : Sept-Îles Photo

Guillaume Tremblay et François Marceau

Les travailleuses et les travailleurs partagent les craintes de la population de Sept-Îles quant aux risques sanitaires graves et prolongés de l'exploitation d'une mine d'uranium proche de la municipalité. On se rappellera qu'un sondage Léger Marketing indiquait que 91 % de la population souhaitait l'abandon du projet présenté par la firme Terra Ventures. Par contre, ils sont d'avis que l'exploitation de l'uranium est un mal nécessaire, car ce minerai sert non seulement à des besoins énergétiques, mais médicaux. « Le Canada est le premier producteur d'uranium au monde et le Québec recèle plusieurs sites potentiels d'exploitation. Il faut être lucide et vivre avec cette réalité », constate M. Marceau, tout en reconnaissant que la question a tendance à polariser les opinions.

Au nom du conseil central, il a assisté à plusieurs colloques et rencontres d'information sur la question minière sur la Côte-Nord. « Nous avons choisi de prendre une décision réfléchie et non radicale. Si de nouvelles technologies peuvent mesurer la protection des travailleurs qui participent à l'exploration et à l'exploitation, il faut que le gouvernement fixe des normes de haute sécurité. Et nous, nous devons nous assurer qu'elles seront rigoureusement appliquées. Puis le gouvernement doit résoudre le problème des résidus radioactifs transportés par le vent sur le sol et dans l'eau », ajoute-t-il. C'est la qualité des projets et leur mise en œuvre qui devraient guider les autorités en matière de mine d'uranium. « Des projets miniers sur la Côte-Nord, il en existe depuis de nombreuses années. Ils sont en grande partie responsables de notre développement économique et génèrent des emplois de qualité, mais tout cela doit se faire en respectant nos communautés et l'environnement », complète Guillaume Tremblay, président du conseil central.

Denise Proulx

Photos : Michel Giroux

Épargner pour la retraite, c'est sérieux !

Comment peut-on sensibiliser un jeune travailleur à l'importance d'épargner pour sa retraite qu'il prendra en… 2052 ? Comment les syndicats peuvent-ils renseigner et convaincre leurs membres d'adhérer à un régime collectif de retraite ? Les régimes de retraite sectoriels sont-ils souhaitables ?

par Benoit Aubry

Voilà un bref aperçu des nombreuses questions soulevées par des conférenciers, des travailleuses et des travailleurs, les 28 et 29 janvier à Saint-Hyacinthe, lors d'un colloque qui faisait suite aux journées de réflexion sur la retraite, orchestrées par la CSN en 2008. Tandis que la rencontre d'il y a deux ans avait pour objectif de réfléchir principalement à l'avenir des régimes de retraite à prestations déterminées, celle de cette année, organisée à nouveau par le comité interfédéral du secteur privé (CISP) de la CSN, s'adressait aux syndicats participant à un régime d'accumulation de capital. Celui-ci regroupe les régimes à cotisation déterminée, les REER collectifs et les régimes simplifiés. Quelque 250 personnes y ont pris part.

Du concret

Ces journées de réflexion sont le prélude à des gestes concrets. À la suite du colloque de 2008, les délégué-es au congrès de la CSN avaient adopté une résolution réclamant du gouvernement « une législation favorisant le droit pour tous les salariés d'être couverts par un régime de retraite auquel chacun des employeurs devrait verser une cotisation prévue par la loi ».

Cette année, une des avenues envisagées pour permettre aux travailleurs de jouir de revenus de retraite décents est la mise en place de régimes sectoriels. Comme l'a expliqué Nathalie Joncas, actuaire au Service des relations du travail de la CSN, il y aurait plusieurs avantages à se regrouper au sein de tels régimes : frais d'administration moins élevés, meilleure gestion du régime, accès à des placements optimisés, outils de communication supérieurs, possibilités accrues d'évaluer le régime, les objectifs et le fonctionnement.

Nathalie Joncas

D'ailleurs, tout au long du colloque, les régimes sectoriels ont favorablement retenu l'attention de la majorité des participants.

Nécessaires régimes complémentaires

Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a rappelé que s'ils sont des piliers essentiels pour la très grande majorité des travailleuses et des travailleurs, nos régimes de retraite publics (Régime des rentes du Québec et Pension de la sécurité de la vieillesse) ne sont pas suffisants pour remplacer adéquatement le revenu du travail lors de la retraite.

Les régimes complémentaires deviennent donc primordiaux.

L'épargne individuelle, même si elle est souhaitable, ne peut que très rarement assurer des conditions de vie décentes au moment de la retraite. Le regroupement des individus pour bâtir leur épargne retraite offre à l'évidence de meilleures possibilités, car cela permet la mise en commun des ressources, tant sur le plan de l'expertise que de la gouvernance. De plus, l'approche collective favorise l'accumulation régulière et stable du capital, puis offre des perspectives beaucoup plus porteuses et sécuritaires, comme l'a expliqué Claudette Carbonneau. Depuis 20 ans d'ailleurs, la CSN a développé une expertise et, avec les fédérations, a fourni un appui important aux efforts de négociation menés par les syndicats pour améliorer les régimes de retraite.

Des régimes imparfaits

Cependant, selon Nathalie Joncas, les régimes d'accumulation de capital sont loin d'être parfaits : participation faible, niveau de cotisations versées peu élevé, rendements moyens souvent inférieurs à ceux des caisses de retraite à prestations déterminées, niveau important de retraits en période d'accumulation, ensemble des risques assumé par les participants.

Le plus gros fléau des régimes d'accumulation de capital est le décaissement, soit la possibilité de retirer des sommes d'argent avant la retraite. Près de 20 % des épargnes sont ainsi retirées des régimes chaque année, parfois pour des raisons futiles, comme l'a indiqué Néjia Chéhidi, présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Reine-Elizabeth, à une table ronde réunissant les représentants syndicaux de différents secteurs.

Rôle important des syndicats

Dans ce contexte, les syndicats ont un rôle extrêmement important à jouer pour intervenir efficacement dans le développement des régimes et pour intéresser leurs membres. Le vice-président principal chez Aon Conseil, Mario Lavallée, précise : « Il faut amener les gens à épargner davantage en les conseillant et en les éduquant sur la question. »

Conscient que la majorité des travailleurs préfère s'en remettre à leurs délégués pour s'occuper de leur régime de retraite, le vice-président de la CSN, Louis Roy, mesure toute la responsabilité de ces derniers. « En plus d'informer nos membres, notre rôle est de négocier nos régimes de retraite, d'occuper l'espace collectif, de revendiquer des lois pour nous soutenir. Il faut un meilleur encadrement des régimes, le partage des risques avec l'employeur et peut-être la mise en place de régimes sectoriels (fédératifs ou sectoriels). »

Photo : Alain Chagnon

Louis Roy

Quant à Line Courchesne, présidente des Services actuariels SAI et à René Roy, fondateur de la firme Trinome Conseils, spécialisée en actuariat, après avoir décrit la situation actuelle, ils ont insisté sur la bonne gouvernance des régimes et sur l'importance d'assurer une présence syndicale auprès des travailleurs afin de les conseiller.

Privilégier le long terme

Pour Pierre Habbard, conseiller politique au sein de la Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la recherche, à tout prix, du rendement à court terme s'avère fort néfaste puisqu'elle provoque des tensions indues sur l'emploi. Trop de fois des entreprises ont défendu leurs mises à pied au nom de la recherche de meilleurs rendements… Il est convaincu qu'il faut plutôt privilégier le rendement à long terme, plus viable et socialement plus responsable.

Témoignages

Le colloque, animé par le président de la Fédération du commerce, Jean Lortie, a notamment fait place à des tables rondes et à des ateliers au cours desquels les participants ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue, leurs attentes et leurs impressions.

Visiblement, plusieurs travailleurs ont apprécié : « Je suis content d'être ici parce que je pige plein d'informations importantes. » Un autre : « Il est primordial d'entendre des témoignages comme ceux d'aujourd'hui pour nous sensibiliser aux différents régimes et à l'importance de ne pas décaisser. » Un autre encore : « L'adhésion à un régime de retraite doit faire partie de notre culture. Prenons les moyens pour rejoindre les jeunes en particulier, et les conseiller. »

Une priorité de négociation

Ce colloque ouvre la voie à ce qui deviendra un enjeu primordial des prochaines négociations de conventions collectives, soit d'assurer aux syndicats des régimes de retraite viables.

Infléchir socialement l'économie

Il s'en est beaucoup dit sur la crise. Trop peu sur le modèle de développement. Encore moins sur les voies de sortie durables.

par Gérald Larose
Président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

À l'origine du dérapage, il y a le modèle financiarisé de l'économie, où celle-ci carbure en fonction des intérêts des spéculateurs au détriment de l'économie réelle, celle du travail, de l'alimentation, du logement, de l'éducation, de la santé, du transport, du tourisme, de la culture, des loisirs, etc. Cette économie, au cœur de l'action syndicale, est celle du quotidien.

En cohérence avec sa politique d'achat responsable, le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke–CSN a choisi la Caisse d'économie solidaire pour institution financière.

Reagan et Tatcher

Le modèle de développement hérité des ères Reagan et Thatcher a littéralement détourné la richesse des mains de ceux qui la produisent, les salarié-es, et de celui qui la redistribue, du moins en partie, l'État, pour la concentrer en haut de la pyramide. Les travailleurs et les travailleuses ont été privés d'une juste rémunération et, pour maintenir leur niveau de vie, ils ont été amenés à s'endetter comme jamais auparavant. Des astuces imaginatives de crédit les ont piégés. Des milliers et des millions se sont retrouvés à la rue. Le château de cartes s'est effondré. L'économie spéculative, immatérielle, avait détruit leur économie réelle, celle de leur vie concrète. Ça s'est passé beaucoup aux États-Unis. La preuve n'est plus à faire que ce modèle n'est pas fait pour tout le monde. Peut-être pour les bandits en cravate. Mais certainement pas pour le monde ordinaire.

Depuis ses origines, la CSN fait dans l'économie. Par son action syndicale, d'abord. Mais aussi par son implication directe dans le développement d'instruments et d'institutions économiques. Elle s'est impliquée dans le développement de coopératives, de mutuelles, d'OBNL (organismes à but non lucratif), de la Caisse d'économie solidaire, et plus récemment, de MCE Conseils, de Bâtirente, de Fondaction, de Filaction, de Neuvaction, etc. Pourquoi ? Pour faire servir le pouvoir économique des travailleurs et des travailleuses à des finalités sociales et, ce faisant, être à titre de groupe organisé un interlocuteur et un acteur dans le débat public sur le développement économique et sa mise en œuvre.

Économiser, puis créer de l'emploi

On estime que 700 000 salarié-es se sont constitués des fonds de retraite complémentaires en investissant dans les fonds de travailleurs. Ainsi ont-ils contribué à créer ou à maintenir au-delà de 100 000 emplois. Fondaction est pionnier dans l'économie verte et l'économie sociale. Bâtirente, qui gère 790 millions de dollars, se singularise dans les investissements éthiques. La Caisse d'économie solidaire, qui vient de franchir le milliard de chiffre d'affaires, se consacre au développement des entreprises d'économie sociale, au montage financier pour appuyer les syndicats qui vivent de longues luttes, aux finances personnelles éthiques et responsables et à l'appui d'initiatives génératrices d'innovations sociales. Elle le fait grâce notamment aux dépôts des 630 organisations syndicales qui font affaires avec elle.

Le modèle québécois

Jusqu'à ce jour, dans le cadre de la présente crise, la force du mouvement syndical et social québécois a fait en sorte que le Québec n'a pas plongé aussi bas que les autres territoires du continent. D'une certaine manière, le modèle québécois, dont il est une composante majeure, a mieux résisté. Pour le renforcer tout en le renouvelant, il sera intéressant de creuser comment collectivement nous pouvons faire encore plus le plein du pouvoir financier et économique des organisations syndicales pour impulser, dans le débat comme dans les décisions publiques, de véritables finalités sociales au développement de toute l'économie du Québec.

Réfléchir, oui. Mieux : infléchir. Nous en avons la capacité.

FAIRE PLUS

Comment ? C'est à l'ordre du jour de notre prochain rendez-vous solidaire qui se tiendra à l'hôtel Sandman Montréal-Longueuil (métro Longueuil), le 22 avril prochain. Inscrivez-vous en appelant le 1 877 598-1666, puis en faisant le 8.

BIENVENUE

814 nouveaux syndiqué-es à la CSN

ENTRE LE 4 NOVEMBRE 2009 ET LE 31 JANVIER 2010, 26 SYNDICATS REPRÉSENTANT 814 EMPLOYÉ-ES ONT EU LA CONFIRMATION QU'ILS SE JOIGNAIENT À LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN).

- Services externes de main-d'œuvre Gaspésie–Les Îles (SEMO) ;
- CPE Aux Joyeux Marmots (responsables de service de garde en milieu familial [RSG]), MRC d'Avignon, Gaspésie–Iles-de-la-Madeleine ;
- Employé-es de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ;
- CPE Premiers pas (RSG), Outaouais ;
- Municipalité de Grand-Remous (tous les salarié-es), Outaouais ;
- Journal *Le Droit* (tous les employé-es de bureau, sauf les vendeurs), Outaouais ;
- Béton Louis-Cyr (chauffeurs de bétonnières), Lanaudière ;
- CPE Les Petites Girouettes, Lanaudière ;
- CPE Les Petits Baluchons (RSG), Laurentides ;
- CPE Au village des poupons, Laurentides ;
- Office du tourisme de Laval, Montréal métropolitain ;
- CPE Les Petits Carillons, Montréal métropolitain ;
- Hôtel Lord Berri (préposées aux chambres, équipiers et maintenance), Montréal métropolitain ;
- Béton Fortin, (tous les salarié-es, sauf les employé-es de bureau), Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec ;
- Caisse Desjardins des Hauts-Reliefs, Québec–Chaudière-Appalaches ;
- Caisse Desjardins de Broughton, Québec–Chaudière-Appalaches ;
- Ville de Rivière-du-Loup (employés municipaux), Bas-Saint-Laurent ;
- Ville de Rivière-du-Loup (brigadiers scolaires), Bas-Saint-Laurent ;
- Ville de Rivière-du-Loup (service des loisirs), Bas-Saint-Laurent ;
- Québec linge (laveurs, aide laveurs, sécheurs, travailleurs généraux, couturières), Saguenay–Lac-Saint-Jean ;
- Ville de Saint-Honoré (cols bleus), Saguenay–Lac-Saint-Jean ;
- Municipalité de Stoke (tous les salarié-es), Estrie ;
- Services Matrec (tous les employé-es du centre de tri, sauf les vendeurs et les employé-es de bureau), Montérégie ;
- Trans-Aide (chauffeurs de Transbus – CHUM), Montérégie ;
- Maisons usinées Expo (tous les salariés-es, sauf les vendeurs), Cœur-du-Québec ;
- CPE Mini-Campus, Cœur-du-Québec.

Fondée en 1921, la CSN représente plus de 300 000 travailleuses et travailleurs, et ce, tant dans les secteurs privé que public.

Benoit Aubry et Mario Raymond

Infoéclair

En âge de travailler

La population en âge de travailler a crû de 0,9 % en 2008, pour se situer à 6 372 100 personnes. L'augmentation est similaire chez les femmes (+29 000) et chez les hommes (+28 600).

En 2008, 9 régions administratives sur 16 affichent une hausse de leur population en âge de travailler, alors qu'une relative stabilité est observée dans les 7 autres. Au cours de la période 2000–2008, les régions des Laurentides (+19,9 %), de Lanaudière (+18,4 %) et de l'Outaouais (+16,8 %) ont connu les plus fortes augmentations, soit plus du double de la croissance moyenne du Québec (+8,2 %).

Population active

Toutefois, en 2008, la population active a augmenté de 34 800 personnes (+0,8 %) pour atteindre 4 184 900, ce qui représente tout de même un sommet historique. Le taux de croissance chez les femmes (+1,1 %) est pratiquement le double de celui des hommes (+0,6 %).

Entre 2000 et 2008, la population active a augmenté de façon notable chez les titulaires de diplômes d'études postsecondaires et universitaires avec des hausses respectives de 24,6 % et de 29 %. Une diminution est toutefois notée chez les personnes détenant un diplôme d'études secondaires (-1,6 %) et chez celles n'ayant pas un tel diplôme (-16,4 %).

Selon la taille de l'établissement

En 2008, près des deux tiers des employé-es ont travaillé dans des établissements de moins de 100 employés. Dans l'industrie des biens, la proportion de ces derniers œuvrant dans les établissements de grande taille a diminué entre 2000 et 2008 ; la situation inverse est notée dans l'industrie des services.s

Source : Institut de la statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail. Faits saillants. Portrait des principaux indicateurs du marché du travail, 2000–2008*, volume 5, numéro 1.

Réforme de la loi électorale

Favoriser la libre expression

La CSN demande à ce que la Loi électorale soit modifiée afin que les tiers soient autorisés à dépenser des sommes pour faire connaître leurs points de vue pendant une campagne électorale. La loi actuelle interdit à tout regroupement à but non lucratif, comme les centrales syndicales, de communiquer avec leurs membres au sujet des enjeux électoraux si cela entraîne la moindre dépense. La CSN demande que soient retirées de la notion de dépenses électorales les activités liées aux instances visant à débattre des enjeux électoraux ainsi que toutes les informations diffusées à leurs membres. « En toute démocratie, la libre circulation des idées et des opinions devrait être favorisée », d'affirmer la présidente de la CSN.

Michelle Filteau

8 mars 2010

Lancement de la marche mondiale des femmes

En 2010, ça va marcher !, c'est sur ce thème qu'a été soulignée la Journée internationale des femmes. Lors d'un rassemblement à Montréal, les femmes ont dévoilé le calendrier des événements de la troisième Marche mondiale des femmes qui se dérouleront du 8 mars au 17 octobre 2010.

La Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes a choisi des revendications dont la portée fait preuve d'une vision large des enjeux touchant les femmes et la société. Parmi celles-ci, notons : la défense des programmes et des services publics, la hausse du salaire minimum, la prévention de la violence et de l'hypersexualisation, le maintien du libre choix d'avoir ou non des enfants, la signature de la déclaration des droits des Autochtones.

Toutes les régions du Québec sont invitées à inscrire une activité au calendrier entre mars et octobre prochain. Au plan national, des marches se dérouleront chaque jour du 12 au 17 octobre sur chacune des thématiques retenues. Un grand rassemblement national se tiendra à Rimouski, le 17 octobre.

Une société plus juste

Pour la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, « le débat sur le retour à l'équilibre budgétaire nous forcera à faire des choix cruciaux. Si nous voulons préserver nos services publics et nos programmes sociaux, il faudra le dire haut et fort ! »

Illustration : Geneviève Guénette • Huguette Latulippe Promotions inc.

Si les femmes du Québec ont pu prendre une part active dans la société, c'est grâce notamment à une autonomie économique rendue possible par plusieurs programmes sociaux. Par exemple, le réseau de services de garde et l'assurance parentale ont permis à nombre d'entre elles d'accéder au marché du travail et de conserver leur emploi.

La présidente de la CSN lance un appel à toutes les femmes pour qu'elles participent en grand nombre aux activités de la troisième marche mondiale. « En raison des enjeux actuels, nous devons poursuivre notre mobilisation afin de maintenir nos acquis et de continuer de "marcher" vers une société plus juste et plus égalitaire. »

Michelle Filteau

Camp Vol d'été Leucan–CSN

La 14e édition prend son envol !

Eh oui ! Voici le temps venu de relancer la campagne de collecte de fonds pour le camp Vol d'été Leucan–CSN. Cette année, c'est le monde des insectes qui s'invite au camp.

Le thème retenu fait appel à la solidarité démontrée par les insectes, entre autres, la fameuse coccinelle emblématique de Leucan. Les coccinelles comptent parmi les insectes les plus bénéfiques. Saviez-vous que les coccinelles, outre leur réputation de porte-bonheur, se regroupent par 500 ou 1000 pendant la saison froide ? Qu'elles hibernent ? Qu'elles trouvent refuge les unes auprès des autres et ressortent au printemps ragaillardies et prêtes à affronter le vaste monde ?

Cette année encore, vous serez conviés à vous procurer le t-shirt, mais n'hésitez pas à organiser diverses activités afin de recueillir les sommes nécessaires au fonctionnement du camp. L'imagination n'a pas de frontière : un souper-bénéfice, un quille-o-ton, un tirage, un défi têtes rasées entre collègues… qu'importe ! Ce qui compte, c'est d'amasser le plus d'argent possible afin que nous soyons en mesure d'offrir ce camp unique au Québec. Au fil des treize dernières années, ce sont plus de deux millions de dollars que la CSN a remis à Leucan pour le camp Vol d'été. Pour l'année 2010, notre ambitieux objectif est de recueillir la somme de 259 000 $.

Deux séjours d'une semaine sont offerts aux enfants et à leur famille en provenance de toutes les régions du Québec. Havre de repos, le camp Vol d'été Leucan–CSN, au Lac-Beauport, revêt un caractère bien particulier. Sous la supervision d'un personnel médical discret et efficace, des animatrices et des animateurs bénévoles prennent en charge des groupes d'enfants et les accompagnent tout au long de leur séjour d'une semaine.

Tant qu'il y aura des enfants malades, le camp Vol d'été Leucan–CSN sera un magnifique projet de solidarité humaine.

France Désaulniers

Le 28 avril

Une minute de silence pour ne pas les oublier

Cette année, la CSN vous convie à souligner le 28 avril en observant une minute de silence à 10 heures précises, et ce, dans tous les milieux de travail. Ce temps de recueillement en souvenir des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail sera un message clair à tous les employeurs du Québec. Ils doivent accorder une importance primordiale à la prévention. L'année dernière, 195 travailleurs sont décédés à la suite d'une maladie ou d'un accident lié au travail et plus de 108 758 ont subi une lésion professionnelle reconnue par la CSST.

Des amendes plus sévères

Le 10 juin 2009, le gouvernement du Québec adoptait, à l'unanimité, le projet de loi en santé et en sécurité du travail. Il vise une augmentation des amendes et des pénalités supplémentaires pour les employeurs qui récidivent. Depuis 1979, le montant des amendes n'avait jamais été modifié.

L'augmentation de celles-ci pour les employeurs pris en défaut se fera sur une période de six mois à partir de juillet 2010. Pour 2011, elles tripleront pour les entreprises fautives. La loi prévoit, entre autres, la hausse des indemnités versées aux familles des travailleurs en cas de décès en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Demande au ministre

Le 10 février 2010, la CSN, la FTQ et la CSD adressaient une lettre au ministre du Travail du Québec lui demandant d'adopter et de sanctionner une loi afin d'honorer la mémoire de celles et de ceux qui sont décédés en raison de conditions de travail dangereuses. Ce geste bienveillant serait sans aucun doute apprécié par tous.

Luc Bessette

Avant nous

Historiens, sociologues ou politologues, journalistes ou pamphlétaires, ils ont été nombreux à tremper leur plume ou à frapper les touches de leur clavier pour décrire la CSN. Ils ont produit des ouvrages qui ont pris la forme de monographies, de thèses universitaires, d'articles dans des revues spécialisées ou des publications populaires. À partir d'extraits de ces textes, à compter de ce numéro,* Perspectives CSN *vous présente une chronique rappelant des moments marquants de l'histoire de notre organisation.

La CSN

Des origines catholiques et régionales

« À trois reprises, en janvier 1911, en avril et en juin 1918, les partisans du syndicalisme catholique venus des différents diocèses de la province s'étaient concertés pour élaborer une action commune. Depuis 1911, donc, le mouvement possédait une certaine unité d'action dans l'ensemble de la province. Une fois les syndicats bien implantés dans les régions, l'idée d'un regroupement en une vaste fédération s'imposa d'elle-même. Elle se manifesta pour la première fois en septembre 1918, à l'occasion d'un congrès des représentants des syndicats catholiques organisé à Québec par les soins de l'abbé Fortin [notre photo].

« À sa fondation [en 1921], la CTCC comprenait pas loin du quart des effectifs syndicaux du Québec. Cette proportion est énorme surtout si on se rappelle que le mouvement avait à peine quelques années d'existence. La CTCC recrutait la majeure partie de ses membres dans le secteur des services (23 syndicats), de la construction (18) et de la métallurgie (18). Comparée aux internationaux, elle se taillait en pourcentage une place avantageuse dans les services (employés de bureau et fonctionnaires), l'industrie du cuir et du bois.

« Le plus grand nombre de ces syndicats se concentrait dans la ville de Québec [42], Montréal suivait avec 23, Chicoutimi avec 15, Hull avec 12 et Trois-Rivières avec 9. De 23 qu'il était en 1916, le nombre de syndicats catholiques au Québec avait quadruplé en l'espace de cinq ans pour atteindre 110. »

ROUILLARD, Jacques. *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 216 et 221.

Photo : Archives CSN

En 1918, à Québec, congrès des syndicats catholiques

Négociations dans la construction

Santé et sécurité d'abord !

Photos : Michel Giroux

Aldo Miguel Paolinelli

L'année 2010 marque une nouvelle ronde de négociations pour le renouvellement des conventions collectives dans le secteur de la construction, une industrie qui, malgré la crise économique et les scandales, s'en tire relativement bien, notamment au chapitre des heures travaillées. En effet, la Commission de la construction du Québec (CCQ) prévoit que le volume d'heures travaillées en 2010 sera de 137 millions, soit 4 millions de plus que l'an dernier.

Pour la deuxième fois de suite, c'est l'Alliance syndicale — formée de la CSN–Construction, de la CSD Construction, du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction–International et d'un tout nouveau partenaire, le Syndicat québécois de la construction — qui est le seul agent habilité à négocier avec les parties patronales, puisqu'elle représente plus de 58 % des travailleurs et des travailleuses de cette industrie, fer de lance pour soutenir l'économie du Québec.

En entrevue, le nouveau président de la CSN–Construction, Aldo Miguel Paolinelli, élu au congrès de novembre à Shawinigan, a expliqué qu'il est heureux que l'Alliance ait mis en avant des revendications portant principalement sur la santé et la sécurité des syndiqué-es, un dossier prioritaire pour la CSN–Construction.

C'est le cas, entre autres, des contraintes thermiques dont sont victimes certaines catégories de travailleurs, comme ceux de l'asphalte. À cet égard, des mesures d'atténuation et de prévention doivent être adoptées, a fait remarquer le porte-parole syndical.

L'Alliance demande de ne pas affecter à des tâches temporaires, pendant les 14 premiers jours, un salarié victime d'un accident de travail.

Toujours en matière de santé et de sécurité, tout chantier de huit millions de dollars et plus doit compter un agent de sécurité qui fait aussi office d'agent de prévention. Dans les faits, parce que rémunérée par l'employeur, cette personne n'a pas un rôle neutre et fait souvent un travail qui n'a rien à voir avec la prévention et la sécurité. L'Alliance propose de créer un fonds indépendant afin de payer le salaire de ce travailleur.

Une situation inquiétante

Le porte-parole de la CSN–Construction s'enflamme lorsque vient le temps d'aborder l'état du régime de retraite des employé-es de la construction au Québec. « Le régime est dans une situation pitoyable. Nous pouvons constater qu'il ne reflète pas la retraite que nous souhaitons pour les travailleurs de la construction, c'est-à-dire tranquillité d'esprit et confort financier. Il est tout le contraire : une source d'inquiétudes. »

Une évaluation actuarielle de ce régime de retraite prévoit un déficit de 2 milliards de dollars au 31 décembre 2010. Pour enrayer l'hémorragie, il faudra inévitablement envisager une hausse des cotisations patronales. Sinon, la situation ne fera qu'empirer et les rendements, déjà faibles et fluctuants, seront pour ainsi dire nuls.

Notons parmi les autres demandes, celles des augmentations salariales de 1 $ l'heure pour la première année et de 3 % les deux dernières années du contrat. On propose également de décréter journée de congé famille–travail le 3e lundi du mois de février. Rappelons que cette journée est déjà reconnue comme étant le jour de la famille.

Sylvio Morin

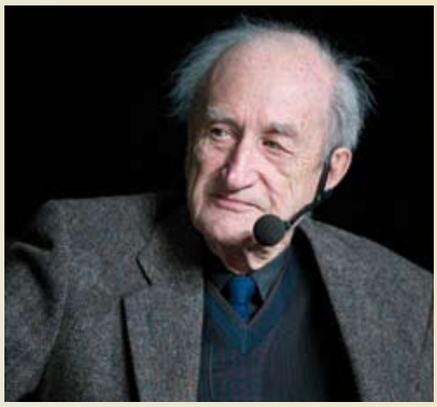

Vadeboncœur, le fidèle camarade

Pierre Vadeboncœur nous a quittés le 11 février à l'âge de 89 ans. Il est parti comme un chêne qu'on abat, comme l'avait écrit Malraux au sujet de De Gaulle. Jusqu'à la fin, il avait gardé cette rare capacité d'émerveillement devant l'art et d'indignation face à l'injustice et à la bêtise. Jusqu'à la fin, il a écrit. Ses trois derniers textes ont porté sur l'art, la politique québécoise et le syndicalisme.

***Le Devoir* a publié son texte *Fragments d'éternité* le lendemain de son décès. *L'Action nationale*, dans sa livraison de février, a offert à ses lecteurs *Refus et résistance*, qui fait voir comment les Québécois, depuis la Conquête, ont refusé l'ordre qu'on voulait leur imposer et se sont donné des moyens de résister. Et la revue *Perspectives* de la CSN présente à ses lectrices et lecteurs le document qui suit, *Un simple épisode*.**

En 1950, Vadeboncœur a épousé sans restriction les espoirs d'une classe, la classe ouvrière, qui n'était pourtant pas la sienne par naissance. Il lui aura été d'une fidélité sans partage, faisant l'éclatante démonstration de la force de la plume dans la défense de la justice. Depuis son départ de la CSN, en 1975, il avait toujours répondu : *Présent !* quand elle eut besoin de ses conseils et de ses écrits.

Vadeboncœur avait l'âge de la CSN et comme elle, était demeuré d'une étonnante jeunesse. Le Québec ne pourra oublier ce défenseur acharné, la CSN, ce syndicaliste engagé et ses camarades, cet ami fidèle.

Michel Rioux

Un simple épisode

Le syndicalisme, depuis 1950 environ et pendant quelque quinze ans, fut pour moi et quelques militants de cette époque une singulière école de vérité. Enfin, à notre niveau, sur le terrain le plus élémentaire, où en effet notre action se déroulait, il n'y avait pas autre chose que des situations simples, immédiates, individuelles, et des problèmes réels intéressant les travailleurs que nous défendions. Cette action ne se projetait pas sur le théâtre plus large qu'occupaient, eux, les dirigeants syndicaux, par exemple Jean Marchand. Notre action était délimitée par son cadre même, tout concret, immédiat, négociations, discussions ou plaidoiries. Du quotidien et seulement cela. De chaleureux contacts avec les syndiqués. Notre syndicalisme avait ce caractère d'authenticité à chaque moment. Rien de plus, rien d'autre. Cela mesurait avec exactitude le champ de notre action.

Nous étions à la racine même du fait syndical, de la problématique sociale. Il n'y avait pas entre la réalité concrète et nous l'écran des politiques à long terme. Celles-ci étaient assumées par d'autres et à un autre niveau. Nous étions plongés dans l'action directe et non dans un univers politique. Nous défendions les syndiqués et partagions leurs luttes. Il n'y avait pas de carriéristes dans le cercle restreint des permanents qui les accompagnaient ainsi. J'ai eu le bonheur d'entrer à l'emploi d'une centrale qui, à une certaine période de l'histoire sociale ici, avait pu mettre l'accent sur l'action la plus vive et la mieux motivée, contre le patronat et contre le gouvernement Duplessis son allié. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, future CSN, était devenue en trois ou quatre ans la centrale la plus avancée et la plus radicale au Canada.

Ce que j'ai connu dès mon arrivée dans le mouvement, au tournant du demi-siècle, c'était du syndicalisme pur, sans phrases, honnête, hardi, et tel depuis l'arrivée de Gérard Picard à la présidence en 1946. Je le vivais quant à moi à ras de terre, parmi et avec les travailleurs, jour après jour, au plus près de leurs difficultés journalières, problèmes à résoudre sur-le-champ, dans le court terme.

Ne me demandez pas pourquoi je garde de ce temps-là un souvenir si vif. C'est que le rôle que j'avais à remplir était parfaitement authentique. Il n'y avait pas la moindre distance entre moi-même et ceux pour lesquels je travaillais. Ni écart de classe, de mentalité, de culture, car ces différences ne comptaient pas entre nous. Par rapport à eux, je me sentais si proche que véritablement je me sentais dans leur situation. Dans mon cas, j'ignore comment cette identification avait pu s'établir. Car enfin je venais d'ailleurs et ne subissais pas personnellement l'oppression qu'ils vivaient eux-mêmes. Toujours est-il que j'étais le camarade de tous ces camarades.

Aucune théorie plus ou moins abstraite ne se surajoutait à cette réalité. Nul décalage idéologique ne me séparait en quelque sorte de mon action, de la vérité simple de cette action. Je ne me référais pas à des systèmes ou à des dogmatismes. Le sens de mon action était évident. Je n'avais pas besoin de l'étayer. Les autres permanents et moi savions parfaitement ce que nous faisions.

Nos partis pris étaient clairs et tranchés. Il s'agissait d'une lutte de classes, mais sans référence à la mythologie révolutionnaire. Les faits imposaient cette vision directe, que nous n'alourdissions pas par un rappel de lieux communs marxistes. Mais nous savions que les classes étaient en lutte, simplement parce que nous voyions les ouvriers affronter les patrons et le patronat, ce à quoi nous apportions quotidiennement notre concours. Le syndicalisme était en situation. Il exprimait une nécessité. Il était objectif et sa pensée l'était sans se perdre dans des concepts.

Nous étions certes influencés par la gauche et par l'histoire, tout comme l'ensemble du mouvement social depuis un siècle et demi en Occident. Mais la CTCC, la CSN, avait décanté cette pensée historique, peut-être à l'exemple du syndicalisme américain, ou plus précisément du CIO, plus progressiste que le reste des unions ouvrières aux États-Unis. D'ailleurs, ici, dans le cas de la CTCC, c'est l'influence de l'Église qui fut d'abord déterminante.

J'ai pratiqué un syndicalisme de terrain, quoique largement inspiré par une conscience qui ne s'isolait pas du rêve social universel, présent depuis si longtemps, forces historiques

Pierre Vadeboncœur a été conseiller syndical à la CTCC–CSN de 1950 à 1975. On le retrouve ici sur le piquet de grève devant le chantier naval de la Vickers à Montréal en 1952, avec à ses côtés son ami Michel Chartrand.

Photo : Archives CSN

diversement aux prises avec le capitalisme un peu partout dans le monde. Pour moi, pour nous, plus immédiatement, de quoi s'agissait-il ? Des situations à analyser, des initiatives à prendre, des décisions à mettre en œuvre, et beaucoup de camaraderie, d'échanges, de fraternité, et sans le moindre artifice.

L'action peut être aussi dépouillée, aussi intègre que je le laisse entendre ici, mais pourvu qu'elle soit absolument vraie et directe. Elle l'était. Pour ma part, je prenais exemple sur deux ou trois militants qui me précédaient à peine dans cet engagement. Je me sentais accordé à leur pensée, à leurs motivations. Je songe par exemple à Jean-Paul Geoffroy, surtout à lui, jeune avocat ayant à peu près mon âge, revenu de deux années d'étude en France et chargé tout de suite par Jean Marchand de la direction de la grève de l'amiante à Asbestos, principal centre de cette grève.

Geoffroy, le militant le plus désintéressé que j'aie connu, n'avait absolument pas d'ambition personnelle. De tous les militants de ce temps-là, il fut sans doute celui dont la pensée sociale et syndicale était la plus profonde. Il parlait peu, mais quand il le faisait, son discours, lent et mesuré, se déroulait comme une réflexion qu'il faisait à voix haute devant nous. C'était captivant. Ces propos avaient une plénitude extraordinaire, unique. Ils venaient de l'intérieur.

Le nom de Jean-Paul Geoffroy n'a pas été retenu par l'histoire, ni même par la chronique syndicale. C'est étrange. Mais on dirait que cela correspond à la modestie du personnage, celle-ci d'ailleurs parfaitement inconsciente.

Je parlais plus haut d'une « école de vérité ». Les rapports de force sont nécessairement vrais quand il s'agit de justice, vrais par l'injustice qui s'exerce, vrais par la réponse justifiée qu'elle provoque. Les motivations d'une telle lutte n'excèdent pas les raisons objectives qui l'expliquent.

Je n'ai pas rappelé le souvenir de Geoffroy pour rien. Jean-Paul illustrait par son exemple toute cette vérité, celle de la pensée, celle de l'action.

Il ne se mettait pas de l'avant comme un maître. La pensée qui inspirait son action était comme je le dis tout intérieure et son comportement reflétait cette intériorité.

La fraternité, dans une lutte juste, ne peut être fausse. Les buts sont vrais et légitimes. Je n'ai guère connu autre chose, dans cette action commune, qu'une unité de pensée et une franchise qui en était le signe sensible. Il n'y avait pas de « politique » dans notre milieu immédiat, ni d'intérêts douteux.

Les années dont je parle sont à mettre entre parenthèses. Ce milieu était lui-même une exception probablement. Je connais assez la société. Je sais que les conditions et circonstances que je vivais sont très rarement réunies. J'avais cette chance. Une fraternité constante et naturelle. Une action constamment orientée vers la justice sociale. Cet épisode, je l'ai vécu comme une rencontre de facteurs, rencontre dont peu de gens bénéficient jamais. Une minute dans l'histoire. Un simple hasard à cette échelle.

Pierre Vadeboncœur

La crise

Un alibi pour des concessions

Pour renflouer les coffres de l'État au sortir de la crise économique, il faut se tourner vers ceux qui l'ont causée et laisser les travailleuses et les travailleurs tranquilles. C'est du moins la position que les syndiqués européens défendent devant l'Union européenne.

Pour la Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe 60 millions de membres en provenance de 36 pays, il s'agit d'une question de principe. « La crise n'est pas due aux services publics. Il faut refiler l'addition aux banques et aux couches de population plus riches », affirme le conseiller économique de la confédération, Ronald Janssen.

Parmi les pays de l'OCDE, de nombreux pays européens ont des taux d'imposition moindres que ceux d'autres continents sur les bénéfices des sociétés (voir tableau).

Les syndicats européens prônent l'augmentation des taxes et des impôts des entreprises et des mieux nantis. « On vit un réel problème de compétition entre les pays, un phénomène qui tire les taux d'imposition vers le bas, indique-t-il. Nous proposons donc une stratégie d'harmonisation des taxes et des impôts en Europe. »

Ambitieux ? « Bien sûr que ce l'est, mais c'est nécessaire, répond Janssen. Sinon, ce sera toujours les mêmes, les travailleurs plus pauvres, qui payeront pour la crise. »

Des solutions d'envergure

Il estime que l'ampleur de la crise appelle à des solutions d'aussi grande envergure. Les pays d'Europe font face à des déficits

Ronald Janssen

qui atteignent souvent 8 % du PIB et des taux de chômage qui frôlent les 12 %. Et la reprise économique qui se pointe à l'horizon ne réussira pas à tout régler d'elle-même.

« Pour réduire les déficits publics sans casser la croissance et permettre une réduction significative du chômage, il n'y a pas de miracle. Il faut penser à des mesures musclées qui vont un peu contre la pensée néolibérale. »

La CES milite pour que chaque pays investisse 1 % de son PIB pendant trois ans dans « l'écologisation » de leur économie afin de soutenir la reprise. L'argent proviendrait de ceux « qui ont profité de la spéculation et ont causé la crise ».

La crise pour alibi

Les membres de la CES craignent que la crise serve d'alibi pour soutirer des concessions aux travailleurs. Pas question de sabrer la fonction publique ou de réduire les salaires, ou encore de faire des coupes dans les services à la population pour rétablir l'équilibre budgétaire. « On veut des augmentations, plus modestes, mais rester dans le positif. » Les syndiqué-es s'attendent à trouver beaucoup de résistance sur leur chemin, car certains pays choisissent la voie inverse.

C'est le cas de la Lettonie. « Pour défendre le taux de change de la monnaie locale avec l'euro, le gouvernement a décidé de réduire les salaires de la fonction publique de 35 % alors que l'inflation était à 10 %, donc de diminuer les salaires de moitié. Tout ça en plus de compresser les dépenses publiques de 45 %, explique M. Janssen.

« Si tous les pays commencent à faire ça, on va voir une spirale vers le bas se dessiner à l'échelle européenne, avertit l'économiste.

« On parle d'en finir avec le capitalisme casino, dans lequel le secteur financier domine, martèle Ronald Janssen. Pour y arriver, la force de la démocratie doit jouer. La force de l'opinion publique démocratique. »

David Patry-Cloutier

Part des principales sources de revenus en pourcentage du total des recettes fiscales – Certains pays de l'OCDE, 2006

	Impôt sur le revenu des particuliers	Impôt sur les bénéfices des sociétés	Impôt sur la consommation	Cotisations de sécurité sociale	Autres[1]
Niveau fiscal faible					
Corée	15,2	14,3	31,6	21,0	17,9
Japon	18,5	17,0	16,5	36,6	11,4
États-Unis	36,5	11,8	14,0	23,8	13,9
Suisse	35,6	10,1	20,7	23,3	10,3
Australie	37,4	21,7	25,0	-	15,9
Irlande	27,8	12,0	34,9	13,5	11,8
Canada	36,3	11,0	22,7	14,8	15,2
Niveau fiscal moyen					
Allemagne	24,5	5,9	27,3	38,4	3,9
Espagne	18,9	11,5	25,3	33,3	11,0
Nouvelle-Zélande	40,7	15,8	30,5	-	13,0
Royaume-Uni	28,6	10,8	27,9	18,5	14,2
Pays-Bas	18,8	8,5	27,6	36,1	9,0
Niveau fiscal élevé					
Autriche	22,3	5,2	26,0	25,3	21,2
Italie	25,6	8,1	23,9	29,8	12,6
Finlande	30,3	7,7	30,3	27,9	3,8
Norvège	20,7	29,4	25,8	19,8	4,3
France	17,5	6,7	24,1	37,0	14,7
Belgique	29,3	8,3	23,9	30,5	8,0
Suède	31,9	7,5	25,3	25,5	9,8
Danemark	49,8	8,7	31,4	2,1	8,0
Moyenne OCDE	24,8	10,7	29,8	25,3	9,4
Moyenne UE 15	25,1	8,8	28,5	28,1	9,5

1. Parmi les autres sources de revenus, on retrouve principalement l'impôt sur le patrimoine et les taxes sur certains produits spécifiques.
Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques, 1965–2007*, Paris, 2008.

L'invitée

Les récits oubliés

Photo : *Le Devoir*

JOSÉE BOILEAU

est journaliste depuis 1985 et a travaillé tant à *La Presse*, qu'à l'agence Presse canadienne, au *Journal du Barreau*, à *L'Actualité* et à Télé-Québec. Reporter au *Devoir* de 1989 à 1993, elle y est de retour depuis 2001 et est devenue sa rédactrice en chef en août dernier.

Depuis début janvier, les célébrations du centenaire du quotidien *Le Devoir* ont entraîné moult analyses, compliments et réminiscences. De quoi susciter réflexion et fierté pour qui a ce journal à cœur, en particulier ses artisans — ce joli mot qui mieux que les autres définit ceux qui y œuvrent. C'est mon cas depuis 20 ans. Je suis entrée au *Devoir* en novembre 1989, jeune journaliste impressionnée de me joindre à ce prestigieux quotidien et d'y côtoyer les Gilles Lesage, Jean-Pierre Proulx, Renée Rowan, Jean V. Dufresne, Pierre O'Neill... J'y ai fait ma place, suis devenue éditorialiste et responsable de la page « Idées » en 2003, directrice de l'information en 2007, et maintenant rédactrice en chef. Mais dans ce parcours, il y a eu une pause de huit ans. Dans ma tête, je n'ai jamais cessé d'être une fille du *Devoir*, mais je n'y travaillais plus pour cause de post-conflit syndical, un départ survenu dans la foulée de la grave crise vécue par ce quotidien en août 1993. La publication du journal fut alors suspendue pendant quelques jours parce qu'il fallait faire plier les syndicats de la maison, chambouler toutes les conventions collectives, afin d'attirer des investisseurs qui devaient sauver une institution au bord du gouffre. Air aujourd'hui connu, mais qui était alors nouveau. Et moi, j'étais la présidente du syndicat de la rédaction. Je garde un souvenir très vif de cet été-là, de l'inquiétude des syndiqués, de nos débats, des votes déchirants qu'il nous fallut prendre. Parallèlement, nous avions traversé le miroir : dans cet été par ailleurs tranquille, nous étions la nouvelle du jour, cible de toute l'attention médiatique, objet de commentaires qui se promenaient entre le bien informé et le n'importe quoi. Une grande leçon professionnelle ! Avions-nous le choix ? Nous sommes rentrés dans le rang, mais les tensions étaient si fortes que quelques semaines plus tard, j'ai préféré partir plutôt que travailler dans l'amertume. Depuis, je suis finalement revenue au bercail, et même passée du côté de la direction, *boss-e* comme j'aime bien me surnommer !, évidemment ravie de notre allant et de notre bonne santé. Le sacrifice de l'époque au moins a servi. Ce qui m'étonne toutefois, c'est de voir que cette crise qui fut si dure à vivre a disparu de la mémoire collective. Nous-mêmes au *Devoir* y avons consacré un article, mais sans nous épancher sur les sentiments de l'époque. Les souvenirs douloureux ne sont jamais agréables à remuer. Mais il n'y a pas de raison que nos collègues aient cette prévenance. Or j'ai donné beaucoup d'entrevues pour nos 100 ans et très peu de journalistes ont abordé la crise de 93. Les quelques rares qui l'ont fait n'en ont rien gardé dans leurs reportages. J'en tire une autre leçon. Les médias ne sont pas les historiens du présent, comme on le dit parfois, mais les cueilleurs de l'instant — laps de temps infiniment plus court, qui n'a pas de mémoire ou ne retient du passé que ce qui sert l'immédiat. *Le Devoir* a survécu : les tourments d'hier n'ont dès lors plus d'importance. Et je réalise du coup que bien d'autres travailleurs qui ont craint pour leur emploi, se sont sentis largués par « leur » entreprise, et qui ont découvert la solidarité dans la lutte, doivent souffrir du même oubli : même quand une histoire fait les manchettes pendant des jours, l'Histoire au final s'en tiendra aux conclusions, faisant fi du récit, si intense pour ceux qui le vivent, de ce qui fait un conflit de travail. Il m'apparaît approprié de souligner dans ces pages à quel point cela est regrettable.

Perspectives CSN

Perspectives CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux.
514 598-2131
Publié quatre fois par année, il est tiré à 29 250 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

Coordination
Jacqueline Rodrigue
jacqueline.rodrigue@csn.qc.ca

Adjointe à la coordination
Lyne Beaulieu

Rédaction
Benoit Aubry, Luc Bessette, France Désaulniers, Roger Deslauriers, Michelle Filteau, Louis-Serge Houle, Gérald Larose, Isabelle Ménard, Sylvio Morin, Jessica Nadeau, David Patry-Cloutier, Denise Proulx, Mario Raymond, Michel Rioux, Jacqueline Rodrigue, Pierre Vadeboncœur

Correction d'épreuves
Lyne Beaulieu, Claire Trencia

Conception graphique
Jean Gladu et Sophie Marcoux

Soutien technique
Carole Archambault

Photographie
Clément Allard, Alain Chagnon, Gilles Gagné, Michel Giroux, Paul Labelle, *Le Devoir*, Louise Leblanc, Pascal Ratthé, Sept-Îles Photo, Presse canadienne

Caricature
Boris

Illustration
Reno

Impression
Imprimerie Gibraltar

Distribution
Module de distribution de la CSN

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus
514 598-2233
ISSN : 1705-6527
Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal - Bibliothèque et archives Canada, 2010
Envoi de poste publication
nº de convention : 40064900
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
CSN, 1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

NÉGOS 2010

FRONT COMMUN

Ensemble pour les services publics

SISR Secrétariat intersyndical des services publics

CSN

FTQ

Grande manifestation

Le samedi 20 mars 2010 ‡ MontrÈal

DÈpart ‡ 13 h, place du Canada, angle Peel et RenÈ-LÈvesque Ouest